

PROFIL D'ÉCOSYSTÈMES

**LE HOTSPOT DE BIODIVERSITÉ
DES ÎLES DES CARAÏBES**

RÉSUMÉ TECHNIQUE

VERSION FINALE
DÉCEMBRE 2019

Préparé par:

L'Institut Caraïbe des Ressources Naturelles (CANARI)

en collaboration avec :

BirdLife International

et avec le support technique de :

International Union for Conservation of Nature (IUCN)
New York Botanical Garden (NYBG)

rédigé par l'équipe de profilage d'écosystème :

Nicole A. Brown, CANARI
David Díaz, BirdLife International
Isadora Angarita, BirdLife International
Natalie Boodram, CANARI
Gillian C. Bunting, BirdLife International
Anna Cadiz-Hadeed, CANARI
Frédérique Fardin, CANARI
David Wege, BirdLife International

avec le support de :

Leida Buglass, CANARI
Ronald Cadémus, CANARI
Mike Evans, BirdLife International
Brian Bloom, NYBG
Craig Hilton-Taylor, IUCN
Sixto Incháustegui, Consultant
Dara-Marie Raggay, CANARI

sous la supervision de :

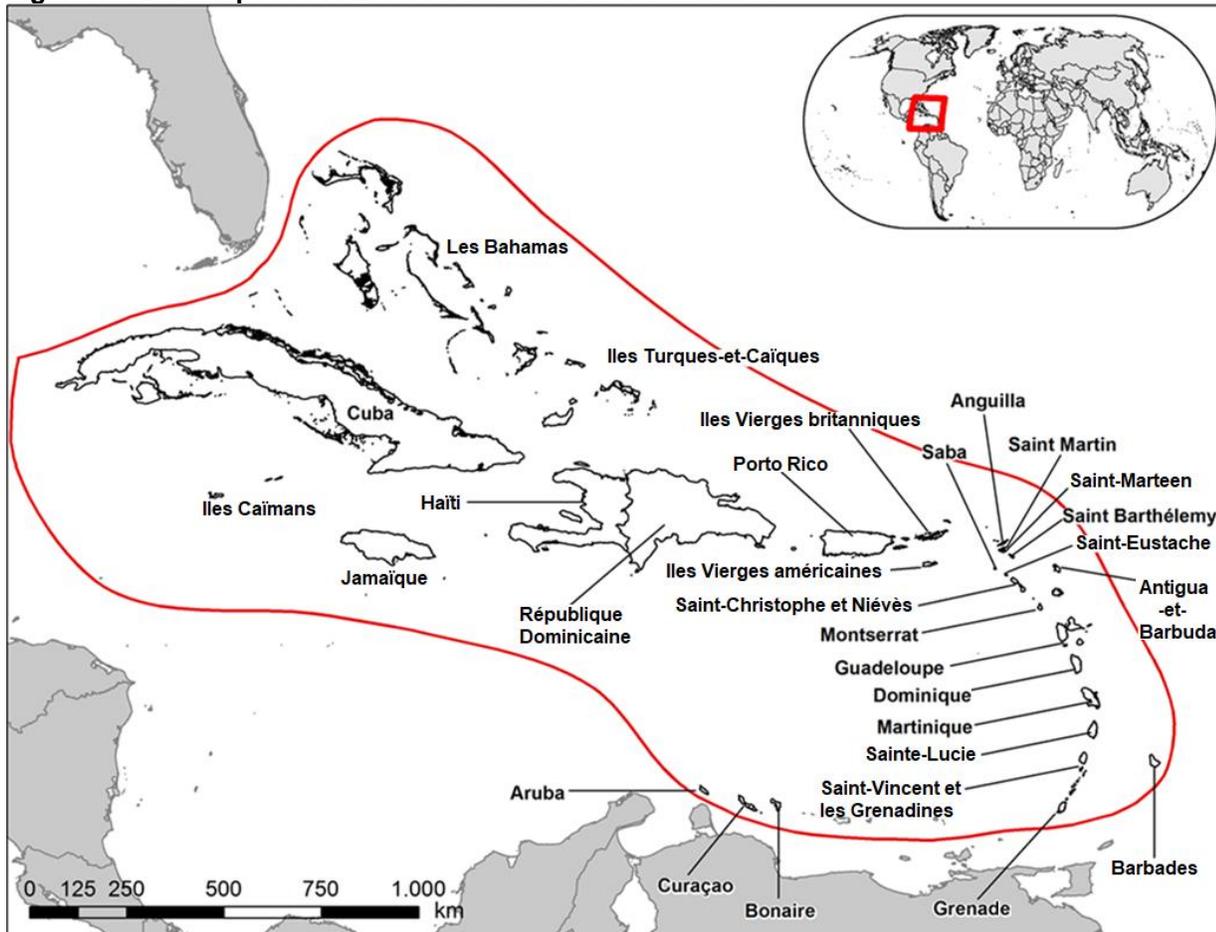
Michele Zador, Critical Ecosystem Partnership Fund (CEPF)

1 INTRODUCTION

Le hotspot de la biodiversité des Caraïbes est l'un des 36 hotspots de biodiversité dans le monde. Les hotspots abritent au moins 1.500 espèces végétales que l'on ne trouve nulle part ailleurs et qui ont perdu au moins 70 pourcent de l'étendue de leur habitat d'origine (Mittermeier *et al.*, 2004). La géographie insulaire et la géologie complexe des Caraïbes ont créé des habitats uniques et une grande diversité d'espèces, mais de tous les hotspots du monde, ces îles comptent parmi le plus grand nombre d'espèces mondialement menacées de tous les hotspots du monde. Entre octobre 2010 et juillet 2016, le Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes Critiques (CEPF) a investi 6,9 millions de dollars pour préserver la biodiversité des Caraïbes et empêcher des extinctions. Lors de sa 29^{ème} réunion en juin 2016, le Conseil des bailleurs de fonds du CEPF a choisi de réinvestir aux îles des Caraïbes, pour consolider les gains réalisés au cours de la phase initiale d'investissement et poursuivre les efforts de préservation de la riche biodiversité du hotspot.

Le hotspot des îles des Caraïbes comprend plus de 7.000 îles, îlots, récifs et caves d'une superficie terrestre de 230.000 km² répartie sur 4 millions de km² de mer (Figure 1.1). Le hotspot englobe 30 nations et territoires biologiquement et culturellement diversifiés, dont 11 d'entre eux sont éligibles au soutien de CEPF : Antigua et Barbuda, les Bahamas, Barbade, Dominique, la République Dominicaine, Grenade, Haïti, Jamaïque, Sainte-Lucie, St. Christophe et Niévès et St. Vincent et les Grenadines.

Figure 1.1 Le Hotspot de la Biodiversité des Iles des Caraïbes



2 CONTEXTE

Ce profil écosystémique et la stratégie d'investissement quinquennale pour le hotspot de biodiversité des îles des Caraïbes qu'il contient ont été élaborés par l'Institut Caraïbe des Ressources Naturelles (CANARI) et BirdLife International, avec le soutien technique de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et le New York Botanical Garden (NYBG), sous la supervision du Secrétariat du CEPF. Le profil écosystémique est une analyse situationnelle des conditions sociales, environnementales, économiques et politiques qui informent et influencent les efforts de conservation de la biodiversité dans le hotspot. Il définit en outre un créneau pour l'intervention de CEPF et propose une stratégie pour guider son programme dans les îles des Caraïbes pour une période de cinq ans.

2.1 Compilation et analyse préliminaires des données

Le processus d'élaboration du profil écosystémique consistait à compiler des données et informations existantes sur la biodiversité, les conditions socioéconomiques, les politiques, la société civile, les menaces, les changements climatiques et le financement, ainsi que l'évaluation préliminaire des zones-clés pour la biodiversité (ZCBs). L'équipe chargée de l'établissement du profil a préparé des documents de travail basés sur des recherches documentaires et des entretiens avec des parties prenantes du pays. Des informations supplémentaires sur la société civile ont été recueillies par un sondage en ligne mené en septembre 2017.

2.2 Evaluation de ZCBs

Plus de 400 sites ont été analysés au cours de cette mise-à-jour du profil écosystémique à l'aide de la *nouvelle norme mondiale pour l'identification des zones-clés de biodiversité* (UICN, 2016). La liste préliminaire des ZCBs a pris en compte les sites des initiatives existantes, notamment : des sites auparavant identifiés comme étant des ZCBs selon la norme mondiale précédente (Langhammer *et al.*, 2007), des zones importantes pour les oiseaux et la biodiversité (ZICO), des sites de l'Alliance pour une Extinction Zéro (AZE) et des aires protégées. Cette liste a été partagée aux experts nationaux (par voie électronique et par le biais du microsite interactif ArcGIS Story Map) et discutée lors des consultations des parties prenantes. Les ZCBs ayant des valeurs biologiques les plus élevées ont ensuite été examinées par des groupes d'experts nationaux et les participants de l'atelier régional final.

2.3 Consultation de parties prenantes

Le processus d'établissement du profil d'écosystème a intégré l'expertise de parties prenantes régionaux pendant trois ateliers nationaux (en République Dominicaine, Haïti et Jamaïque), et d'une réunion sous-régionale en ligne pour les Bahamas et les Caraïbes orientales, des groupes de travail nationaux en ZCBs et d'une consultation régionale. Le processus a mobilisé 175 parties prenantes issues de 94 organisations de la société civile, du gouvernement, du secteur privé et de la communauté des bailleurs.

L'ébauche du créneau et de la stratégie d'investissement a été examinée et validée par les participants à la consultation régionale visant à mettre à jour le profil écosystémique. Cette réunion régionale a réuni des experts de la société civile, du gouvernement et des agences de financement qui ont été invités à examiner le document d'un point de vue régional.

3 PHASE INITIALE DE L'INVESTISSEMENT du CEPF : APERÇU ET LEÇONS APPRISSES

3.1 Stratégie d'investissement du CEPF 2010-2016

La phase initiale de l'investissement du CEPF dans le hotspot de la biodiversité des îles des Caraïbes a été guidée par un profil d'écosystème publié en janvier 2010. Il comportait une stratégie d'investissement de cinq directions stratégiques. Les trois premières directions stratégiques portaient respectivement sur des interventions au niveau des sites, des interventions au niveau des corridors et le renforcement de capacité de la société civile. La quatrième a été consacrée à l'équipe régionale de mise-en-œuvre (RIT). La cinquième direction stratégique qui a été approuvée séparément par le Conseil des bailleurs a apporté un soutien spécial d'urgence à la société civile haïtienne afin d'atténuer les effets dévastateurs du tremblement de terre en début de 2010.

3.2 Aperçu de l'investissement du CEPF pour 2010-2016

La RIT des îles des Caraïbes a été mise en place en Octobre 2010 pour assurer un leadership stratégique et une coordination efficace de l'investissement du CEPF dans le hotspot. Le rôle de la RIT des îles des Caraïbes a été assumé par CANARI, une organisation technique régionale à but non-lucratif qui a œuvré dans les îles des Caraïbes pendant plus de 20 ans. La RIT a été géré depuis le bureau de CANARI à Trinité et Tobago ; et les membres de l'équipe comprenait trois coordonnateurs locaux résidant dans les pays les plus prioritaires pour l'investissement du CEPF dans la région, à savoir : la République Dominicaine, Haïti et la Jamaïque.

Entre janvier 2011 et mars 2015, CEPF et CANARI ont lancé sept appels à propositions et reçu un total de 241 lettres de demande d'information : 149 pour les grandes subventions et 92 pour les petites subventions. Parmi eux, 77 projets ont été soutenus. La RIT a délibérément promu des opportunités d'octroi de subventions aux organisations locales et régionales de la société civile (OSCs) qui ont reçu 78 pourcent de tous les financements octroyés.

3.3 Résumé des impacts

La première stratégie d'investissement du CEPF dans les îles des Caraïbes s'était concentrée sur des interventions au niveau des sites. Les bénéficiaires de subventions du CEPF ont amélioré la gestion et la protection de 25 ZCBs, couvrant 593.967 hectares dans huit pays, par l'élaboration, l'approbation et la mise en œuvre de plans de gestion participative des aires protégées engageant des communautés et des utilisateurs des ressources. Les bénéficiaires de subventions du CEPF ont renforcé les capacités organisationnelles et techniques de conservation des groupes communautaires et des gardes forestiers du parc. Des comités de parties prenantes ont été établis pour assurer la participation active et effective des utilisateurs des ressources et des communautés à la prise de décision, en collaboration avec les agences des aires protégées. Les populations locales ont été sensibilisées sur l'importance de la conservation de la biodiversité et leur capacité à s'engager dans des mesures de conservation et de dialogues nationaux a été renforcée.

La phase initiale de l'investissement du CEPF dans les Ile des Caraïbes a soutenu la création de huit nouvelle aires protégées sur 111.496 hectares aux Bahamas, en République Dominicaine et Haïti.

Il s'agissait des parcs nationaux terrestres et marins, des réserves municipales et d'une aire protégée privée. La première aire protégée privée en République Dominicaine a été déclarée, et les procédures requises pour établir le cadre juridique existant pour déclarer des aires protégées privées ont été élaborées et diffusées. La première aire protégée municipale d'Haïti a été déclarée.

L'adaptation aux changements climatiques a été intégrée dans la planification et la mise en œuvre de mesures de protection d'aires protégées pour la première fois en Jamaïque et en République Dominicaine. Une évaluation des risques liés aux changements climatiques a été intégrée dans les plans de gestion des sous-zones de Portland Bight et Hellshire Hills en Jamaïque. De même, un plan d'action et une stratégie d'adaptation aux changements climatiques ont été inclus dans le plan de gestion du Parque Nacional La Humeadora.

Des mécanismes de financement novateurs pour la conservation de la biodiversité ont été mis au point, notamment la vente des premières compensations de carbone forestier des Caraïbes dans le cadre d'un programme de paiement des services écosystémiques (PES), qui permet aux petits exploitants et aux producteurs de cacao de la République Dominicaine d'améliorer leur production tout en reboisant leurs parcelles avec des espèces indigènes. Et en République Dominicaine, l'évaluation économique des ressources en eau pour soutenir un système participatif de PSE a aussi été achevée, posant les bases pour la création d'un fonds de l'eau pour la ville de Santo Domingo.

Les moyens de subsistance durables ont été renforcés dans les communautés vivant à l'intérieur et autour des ZCBs, grâce au développement et à la promotion de la diversité des cultures, des crédits de carbone forestiers, de la transformation des fruits et légumes, l'écotourisme et l'apiculture. Offrir des alternatives économiques viables est essentiel pour réduire la pression humaine sur les écosystèmes critiques, surtout dans les petits états insulaires en développement ou PEIDs, où les besoins socio-économiques des familles qui dépendent des ressources naturelles pour leur survie doivent être pris en compte.

CEPF a renforcé les capacités de 58 OSCs caribéennes locales et régionales par l'élaboration de plans stratégiques, de plans de collecte de fonds et de manuels financiers, de stratégies de communication, de site web et systèmes financiers mis à niveau. Les capacités ont été renforcées dans plusieurs domaines, notamment la conception de projets et l'élaboration de propositions, le suivi et l'évaluation, les communications environnementales efficaces et la participation du secteur privé. Des compétences techniques ont été acquises dans les domaines du tourisme durable, de la collecte et le suivi de données sur terrain, ainsi que de l'éradication et la gestion des espèces envahissantes.

Avec le soutien du CEPF, les bénéficiaires de subventions ont noué des alliances, soutenu la mise en réseau régionale et consolidé des partenariats multisectoriels pour la biodiversité qui transcendent les juridictions politiques et les barrières linguistiques. Par exemple, les OSCs de la République Dominicaine ont noué des alliances stratégiques avec des entreprises locales du secteur cimentier et minier privé pour des mesures de conservation dans la Sierra de Bahuco. En Jamaïque, des parties prenantes locales, nationales et internationales se sont réunies pour organiser une campagne visant à sauver la Goat Islands Portland Bight Protected Area qui était menacée par un projet de port de transbordement.

3.4 Leçons tirées de l'investissement du CEPF 2010-2016

Il est compliqué et coûteux de travailler dans le hotspot de biodiversité des îles des Caraïbes en raison de la géographie archipélagique et des différences de langues, de cultures et de systèmes politiques, pour ne citer que quelques défis. Les leçons apprises ont été suivies tout au long de la mise en œuvre de la phase initiale de l'investissement du CEPF. L'évaluation à mi-parcours a été réalisée entre mai et septembre 2013 et les résultats ont éclairé la seconde moitié de la phase d'investissement. L'évaluation finale a eu lieu en novembre 2015, avec des consultations des parties prenantes en République Dominicaine, à Haïti et en Jamaïque. Les principales leçons apprises de ces deux évaluations très pertinentes pour les investissements futurs dans le hotspot des îles des Caraïbes peuvent se résumer comme suit :

1. Renforcer les capacités organisationnelles du bénéficiaire en parallèle avec la mise en œuvre des subventions encourage la viabilité à long terme des efforts et l'utilisation efficace des fonds.
2. Il est important de soutenir les efforts de planification et de renforcement des capacités pour mener des mesures de conservation efficaces.
3. Promouvoir des partenariats stratégiques au sein de la société civile, notamment avec les secteurs public et privé, ainsi que d'autres gestionnaires et utilisateurs de ressources naturelles, renforce les impacts de la conservation et garantit l'atteinte des objectifs de conservation à long terme.
4. Il est important d'aider la société civile à innover et à tester de nouvelles approches de la conservation, en particulier face aux changements climatiques, qui exige de nouvelles réponses aux défis émergents.
5. La coordination avec d'autres initiatives nationales et régionales assure une réponse programmatique régionale stratégique et coordonnée pour soutenir le travail de la société civile dans la conservation de la biodiversité, de lutte contre les changements climatiques et les moyens de subsistance ruraux durables.

De janvier à mars 2018, une évaluation indépendante des leçons apprises a été faite concernant la RIT des îles des Caraïbes. L'objectif de l'évaluation était d'éclairer les décisions d'investissement pour la phase suivante de l'investissement du CEPF dans le hotspot, notamment en documentant les défis et les opportunités rencontrés par la RIT, tout en mettant en œuvre un programme de subventions pour engager et renforcer la société civile dans la conservation de la biodiversité d'importance mondiale dans la biodiversité dans le contexte social, politique et institutionnel du hotspot. L'évaluation a été entreprise par une équipe de consultants de Kiunzi SRL et a comporté une étude documentaire, un sondage par questionnaire auprès des bénéficiaires de la phase initiale (23 réponses obtenues) et des entretiens avec des parties prenantes. Le rapport intégral est disponible sur le site web¹ du CEPF.

L'évaluation a conclu que la phase initiale de l'investissement du CEPF dans les Caraïbes était en général pertinente et les objectifs fixés au début du programme ont été globalement atteints. Cependant, une partie de la stratégie visant à garantir la durabilité de l'intervention et à optimiser son impact n'a pas été mise en œuvre de manière systématique et cohérente. La communication, les partenariats entre bénéficiaires, la mise en place de synergies entre les secteurs public et privé, la mobilisation de fonds et le développement d'une dimension régionale parmi les bénéficiaires n'ont pas été privilégiés lors de la phase initiale du programme. Pour renforcer l'impact du programme, ces aspects de son exécution doivent être entièrement redressés au cours de la phase suivante.

¹ https://www.cepf.net/sites/default/files/evaluation_of_lessons_learned_caribbean_islands.pdf

L'évaluation a aussi recommandé que CEPF fournisse un cadre régional qui doit être amélioré pour les Caraïbes. Cette région est fragmentée à bien des égards et l'un des principaux défis de la prochaine phase consistera à sensibiliser les Caraïbes. Des liens régionaux solides doivent être établis au sein de la société civile des Caraïbes, avec les bailleurs, les secteurs public et privé, le monde universitaire et les médias.

4 IMPORTANCE BIOLOGIQUE DU HOTSPOT DE BIODIVERSITÉ DES ÎLES DES CARAÏBES

4.1 Introduction

Le hotspot de biodiversité des îles des Caraïbes l'un des plus grands centres mondiaux de biodiversité endémique, à cause de la géographie et du climat de la région : un archipel d'îles tropicales et semi-tropicales riches en habitats ayant un lien ténu avec les continents voisins. Les processus de dispersion en Amérique du Nord, centrale et du Sud, en Afrique et en Europe, les phénomènes climatiques et les radiations *in situ* dans les îles ont donné une diversité végétale exceptionnelle (WWF et UICN, 1997; Caujapé-Castells, 2011; Nieto ; Blázquez *et al.*, 2017). Les biotes de ces îles partagent un caractère "océanique" caractérisé par une représentation relativement faible des taxons supérieurs, mais il existe une extraordinaire diversité au sein de ces groupes phylétiques supérieurs qui sont présents. Il convient également de mentionner la diversité des vertébrés et l'endémisme dans le hotspot (Mittermeier *et al.* 2004).

4.2 Géographie et climat

Le hotspot des îles des Caraïbes est situé sur le plateau des Caraïbes et comprend plus de 7.000 îles, îlots, récifs et cayes d'une superficie de 230.000 km² répartis sur 4 millions de km² de mer. Des arcs insulaires délimitent les limites est et nord de la mer des Caraïbes : un bassin semi-fermé de l'Océan Atlantique ouest entre la Floride au nord et le Venezuela au sud. Certaines îles du hotspot ont un terrain relativement plat d'origine non volcanique. D'autres, comme Cuba, Dominique, Grenade, Guadeloupe, Hispaniola, Jamaïque, Montserrat, Porto Rico, Sainte-Lucie et Saint-Vincent ont des chaînes de montagnes escarpées et hautes. Les chaînes de montagnes les plus hautes atteignent plus de 3.000 m d'altitude au-dessus du niveau de la mer, tandis que les îles basses ne font qu'un peu plus de 50 à 60 m au-dessus de la mer.

Le climat caribéen est tropical humide, mais le climat et les précipitations varient en fonction de l'altitude, de la taille de l'île et des courants océaniques. Le climat est tempéré, dans une certaine mesure, par les alizés chauds et humides dominants qui soufflent régulièrement du nord-est, créant ainsi des divisions de forêt tropicale humide/ semi-désertique sur des îles montagneuses. La répartition des précipitations est déterminée par la taille, la topographie et la position des îles par rapport aux alizés. Les îles plates reçoivent un peu moins de précipitations, même si elles tombent de façon plus prévisible. Les périodes de pluies les plus abondantes ont lieu en mi-mai et en septembre (avec toutefois des variations temporelles partout dans le hotspot), avec la "saison des pluies" coïncidant avec la saison des ouragans d'été. Les ouragans se forment au-dessus de l'océan au milieu de l'année ou vers la fin de l'année.

4.3 Habitats et écosystèmes

La géographie, le climat et la vaste étendue géographique du hotspot des îles des Caraïbes ont donné lieu à une grande diversité d'habitats et d'écosystèmes qui, à leur tour, favorisent une grande richesse en espèces. Quatorze zones vitales de Holdridge et 16 écorégions du Fonds mondial pour la nature (WWF) ont été définies dans le hotspot. Il existe quatre principaux types de forêts terrestres : les forêts tropicales/ subtropicales humides à feuilles larges ; les forêts tropicales/ subtropicales sèches à feuilles larges ; les forêts de conifères tropicales/ subtropicales; et les arbustives et les garrigues xériques.

Dans le domaine marin, le milieu marin peu profond des îles des Caraïbes fait partie du vaste écosystème marin de la mer des Caraïbes, avec plus de 12.000 espèces marines signalées. Il existe aussi de faibles taux d'endémisme par rapport aux écosystèmes terrestres, en raison du degré élevé de connectivité résultant de l'influence des courants et de la migration des espèces. (Miloslavich *et al.*, 2010). La zone côtière des Caraïbes contient de nombreux écosystèmes productifs et biologiquement complexes, notamment des plages, des récifs coralliens, des herbiers marins, des mangroves, des lagons côtiers et des communautés de fonds vaseux.

4.4 Diversité et endémicité des espèces

Le hotspot des îles des Caraïbes abrite environ 11.000 espèces de plantes, dont 72 pourcent sont endémiques (Acevedo-Rodriguez et Strong, 2007). Pour les vertébrés, 96 pourcent des 200 espèces d'amphibiens et 82 pourcent des 602 espèces de reptiles sont endémiques probablement dû à leur faible taux de dispersion, contrairement aux oiseaux plus mobiles (26 pourcent des 565 espèces) et aux mammifères (49 pourcent des 104 espèces, des chauves-souris en majorité).

Les données sur les espèces marines sont encore incomplètes. Les quelques 12.000 espèces marines enregistrées jusqu'à présent dans les Caraïbes sont clairement une sous-estimation pour cette région tropicale diversifiée. Jusqu'à présent, les efforts d'échantillonnage ont été fortement orientés vers certains habitats des eaux côtières et peu profondes, en particulier les récifs coralliens. Très peu d'informations sont disponibles sur les organismes benthiques situés à moins de 500 m (Miloslavich *et al.*, 2010).

4.5 Espèces menacées à l'échelle mondiale

À peine 10 pourcent de l'habitat d'origine restant du hotspot mais la majeure partie de la perte d'habitat a déjà eu lieu. Néanmoins, face à la croissance démographique (même ralentissante) et à l'évolution des modes d'utilisation des sols, le peu d'habitat subsistant est menacé par les activités humaines et les catastrophes naturelles. Les espèces de la biodiversité du hotspot sont en danger critique d'extinction, même en raison de la perte de parcelles d'habitat relativement petites. En pourcentage, les amphibiens et les reptiles figurent parmi les groupes taxonomiques les plus menacés, évalués respectivement à 73 et 31 pourcent (Tableau 4.1).

Tableau 4.1: Diversité, endémicité des espèces et statut de la menace mondiale dans le hotspot des îles des Caraïbes

Groupe Taxonomique	Espèces	Espèces Endémiques au Hotspot	Taux des endémiques	Espèces mondialement menacées	Taux des menacées
Mammifères	104	51	49,0	26	25
Oiseaux	565	148	26,2	55	9,7
Reptiles	602	494	82,1	184	30,6
Amphibiens	200	191	95,5	146	73,0
Poissons osseux	1.538	65	4,2	42	2,7
Poissons cartilagineux	83	-	-	17	20,5
Coraux formant des récifs ⁴	91	-	-	15	16,5
Semences ⁵	10.948	7.868	71,9	507	4,6
Total	14.134	8.817	62,4	992	7,0

4.6 Services écosystémiques

Bien que certaines études sur les services écosystémiques aient été réalisées dans les Caraïbes insulaires, moins d'informations sont vraiment disponibles sur l'écosystème et les services écosystémiques et écologiques du hotspot par rapport aux autres régions des Amériques. Les informations disponibles sont fragmentées et ne sont pas encore compilées à l'échelle du hotspot. Tous les écosystèmes du hotspot et, par extension, bon nombre de ses ZCBs, fournissent de multiples services écosystémiques. Les principaux services écosystémiques comprennent l'approvisionnement en eau, la nourriture et produits forestiers non ligneux, la modération des phénomènes hydrométéorologiques extrêmes, la lutte contre l'érosion et le maintien de la fertilité des sols, le stockage et la séquestration de carbones, les loisirs et le tourisme et l'expérience spirituelle et le sens du lieu.

5 RESULTATS DE CONSERVATION DEFINIS POUR LE HOTSPOT DE LA BIODIVERSITE DES ILES DES CARAIBES

CEPF investit dans la définition des résultats de conservation afin d'identifier un ensemble quantifiable d'espèces, de sites et de corridors devant être conservés pour promouvoir la pérennité de la biodiversité mondiale. En présentant des objectifs quantitatifs, permettant de mesurer le succès des investissements, les résultats de la conservation permettent de mieux cibler les ressources limitées disponibles pour la conservation et de surveiller leurs impacts à l'échelle mondiale. Les résultats de conservation sont fixes en termes d'extinctions évitées (résultats pour les espèces), d'aires protégées (résultats pour les sites) et de corridors consolidés (résultats pour les corridors).

CEPF définit les résultats pour les espèces comme des extinctions évitées au niveau mondial, qui sont directement liées aux espèces menacées au niveau mondial, à l'aide des catégories de la Liste rouge d'IUCN : En danger critique d'extinction, En danger et Vulnérable. Cette définition exclut les espèces à données insuffisantes, considérées comme prioritaires pour la poursuite des recherches, mais pas nécessairement pour des mesures de conservation *en soi*. La base de définition des résultats par espèce pour le profil du hotspot de biodiversité des îles des Caraïbes repose sur les évaluations de la menace mondiale figurant dans la *Liste rouge des espèces menacées de l'IUCN 2017-3* (www.iucnredlist.org) qui est la source de données faisant autorité sur l'état de conservation des espèces menacées dans le monde.

Etant donné que la plupart des espèces mondialement menacées des Caraïbes sont mieux conservées en protégeant un réseau de sites où elles se trouvent, la base pour la définition des résultats du site est l'ensemble total de ZCBs dans le hotspot. Les ZCBs sont des sites importants pour la persistance de la biodiversité à l'échelle mondiale. L'identification des ZCBs suit la *Norme mondiale pour l'identification des zones clés de biodiversité* (IUCN, 2016). Sept des 11 sous-critères seulement ont été utilisés pour identifier les ZCBs dans les Caraïbes : espèces menacées (critères A1a-e) pour toutes les espèces en danger critique d'extinction, espèces en danger et espèces vulnérables, espèces individuelles géographiquement restreintes (B1) et agrégations démographiques. (D1, pour certains oiseaux uniquement).

Si la protection d'un réseau de sites peut suffire à conserver la plupart des éléments de la biodiversité des Caraïbes à moyen terme, la conservation à long terme de la biodiversité nécessite souvent la consolidation de paysages de sites interconnectés ou de "corridors de conservation", en particulier dans les grands paysages insulaires. Les corridors de conservation sont ancrés sur les ZCBs, le reste de ce corridor comprenant soit des zones susceptibles de devenir des ZCBs à part entière (par la gestion ou la réhabilitation), soit des zones contribuant à la capacité du corridor de conservation à soutenir tous les éléments de la biodiversité à long terme. L'accent a été mis sur le maintien de la continuité de l'habitat naturel à travers des gradients environnementaux, en particulier des gradients altitudinaux, afin de maintenir les processus écologiques comme la migration altitudinale d'espèces d'oiseaux et de fournir une protection contre les impacts potentiels des changements climatiques.

5.1 Résultats pour des espèces

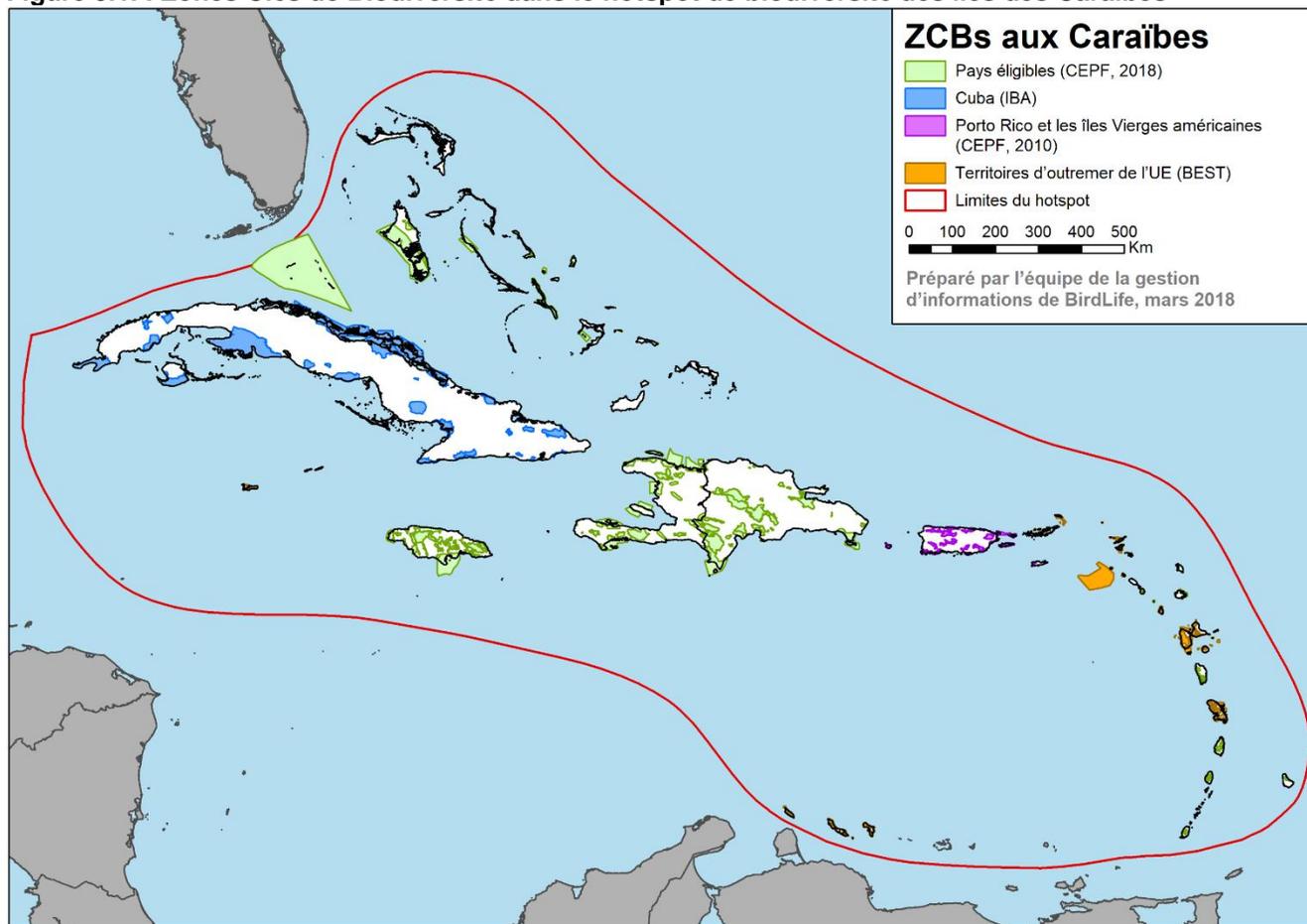
La biodiversité du hotspot des îles des Caraïbes est sérieusement menacée par l'extinction d'espèces. Sur les taxons revus pour la préparation du profil écosystémique, 992 espèces sont évaluées comme

mondialement menacées. Sur les espèces mondialement menacées dans le hotspot des îles des Caraïbes, 575 espèces sont présentes dans des pays éligibles au financement du CEPF. Elles comprennent 14 mammifères, 37 oiseaux, 118 reptiles, 78 amphibiens, 33 poissons osseux, 16 poissons cartilagineux, 11 coraux formant des récifs, 258 plantes à fleurs, sept conifères et trois cycadées.

5.2 Résultats pour des sites

Un total de 324 ZCBs a été identifié dans le hotspot de la biodiversité des îles des Caraïbes, dont 167 dans des pays éligibles au CEPF (Figure 5.1). Ces sites ont été identifiés à différents moments en utilisant différentes méthodologies. Par conséquent, il existe actuellement quatre séries de données différentes pour les ZCBs des Caraïbes : 167 se trouvent dans des pays éligibles au CEPF ; 91 dans les pays et territoires d’outre-mer européens et les régions ultrapériphériques ; 28 au Cuba et 38 à Porto Rico et les îles Vierges américaines. Les sites de Cuba et des entités de l’UE et américaines ont été identifiés avant l’introduction de la nouvelle norme ZCB (IUCN, 2016). À un moment donné à l’avenir, ces ZCBs devraient être réévaluées par rapport à la nouvelle norme ZCB afin de déterminer leur statut mondial / régional.

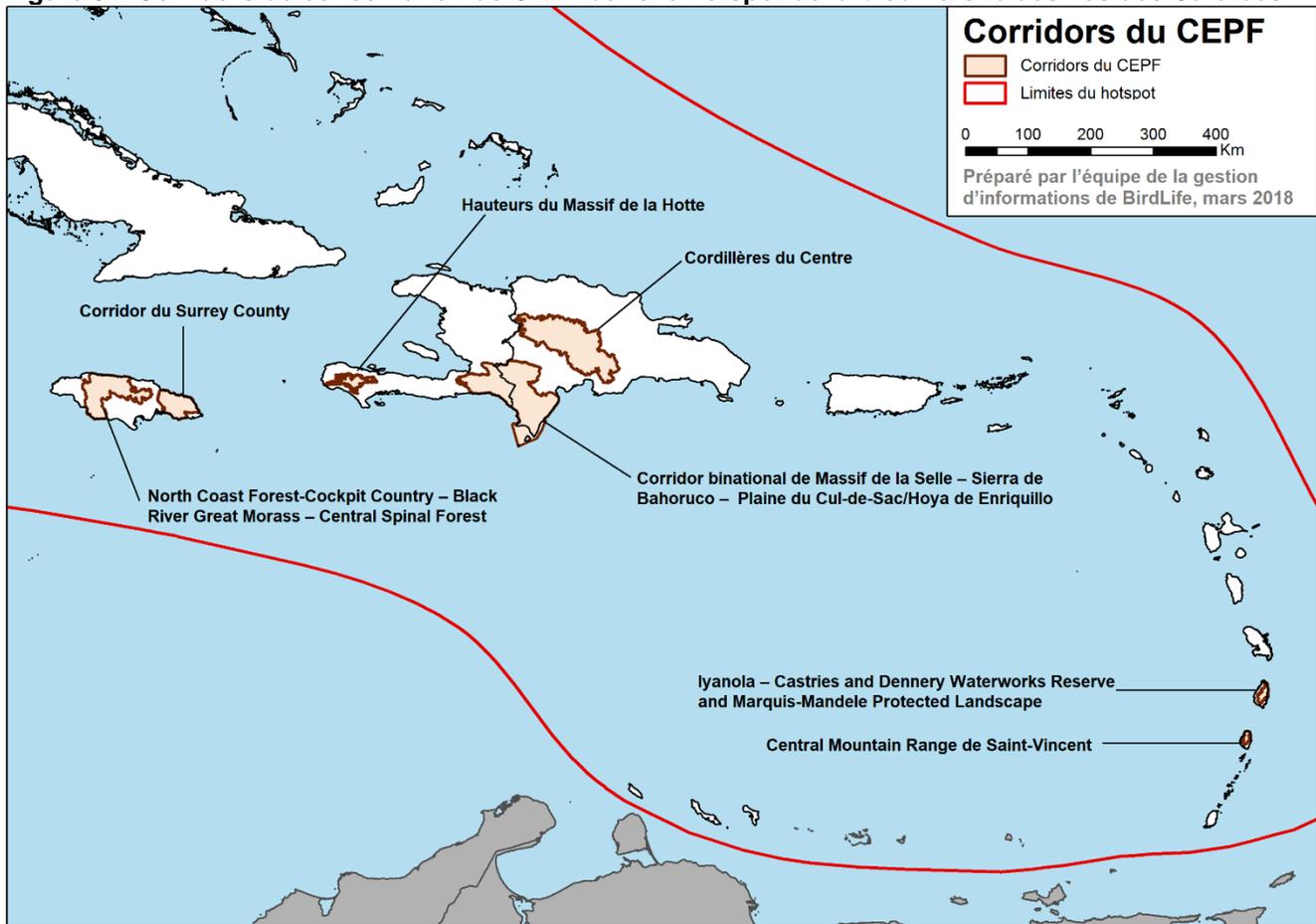
Figure 5.1. : Zones Clés de Biodiversité dans le hotspot de biodiversité des îles des Caraïbes



5.3 Résultats pour des corridors

Sept corridors de conservation couvrant 47 ZCBs a été défini pour le hotspot des îles des Caraïbes. La connectivité écologique dans les bassins versants a été fortement soulignée en raison de l'importance de maintenir les flux de biens et services écosystémiques et des liens avec la gestion des terres, des eaux, des forêts, de la biodiversité et des ressources côtières, susceptibles de contribuer à réduire la pauvreté, à assurer des moyens de subsistance durables et à assurer la résilience aux changements climatiques. Les corridors de conservation existent dans cinq pays, l'un d'entre eux étant partagé entre Haïti et la République Dominicaine (Figure 5.2).

Figure 5.2 Corridors de conservation de CEPF dans le hotspot de la biodiversité des îles des Caraïbes



6. MENACES À LA BIODIVERSITE DANS LE HOTSPOT

6.1 Menaces

La biodiversité terrestre dans le hotspot a été affectée par les humains depuis leur première arrivée dans les Caraïbes il y a quelques 6000 à 7000 ans. Cependant, les dégâts ont considérablement augmenté après l'arrivée des Européens à partir de la fin du XVe siècle et se sont intensifiés au cours des 50 dernières années à cause de la croissance rapide de la population insulaire et des économies de la région (Brooks *et al.*, 2002).

Les principales menaces prioritaires pour la biodiversité terrestre des îles des Caraïbes, d'après un examen des menaces pesant sur les 992 espèces mondialement menacées du hotspot sont : la surexploitation des ressources biologiques, la destruction et la fragmentation des habitats dues au développement agricole ou aquacole, urbain, touristique, industriel commercial, la prédation et la concurrence d'espèces exotiques envahissantes (et d'autres espèces problématiques) et de plus en plus, les changements climatiques ou les aléas climatiques violents (IUCN, 2017b).

La pollution est une importante menace pour le milieu marin dans le hotspot (CEP, 2003). Si la pollution et la sédimentation constituent une menace pour les écosystèmes d'eau douce, elles affectent aussi considérablement le milieu marin. Etant donné la taille relativement petite de la plupart des îles des Caraïbes, la pollution de source tellurique tend à se déverser dans les eaux côtières. La sédimentation et les polluants s'écoulant en aval affectent la qualité des eaux côtières, étouffent les coraux, tuent les poissons et réduisent la valeur touristique et récréative des plages de nombreux pays.

L'utilisation non durable de ressources biologiques limitées et souvent en diminution, constitue la principale menace pour la biodiversité partout dans le hotspot des îles des Caraïbes. Elle a été identifiée comme une menace pour 29 pourcent des espèces mondialement menacées du hotspot. Les principales activités dans le hotspot qui entrent dans cette catégorie de menace comprennent : l'extraction du bois d'œuvre, la collecte excessive de bois combustibles (en particulier de charbon de bois), la collecte de plantes pour l'horticulture, la chasse non durable et la collecte d'œufs pour se nourrir ou pour le sport et le piégeage d'animaux pour le commerce d'animaux de compagnie et pour l'aquarium.

L'expansion et l'intensification de l'agriculture et de l'aquaculture constituent des menaces identifiées et s'élèvent à 28 pourcent de toutes les espèces mondialement menacées dans le hotspot des îles des Caraïbes. Le défrichement de terres à grande échelle pour l'agriculture, principalement des plantations de canne à sucre à basse altitude, a commencé au XVI^e siècle, peu après le début de la colonisation européenne, et s'est accru au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, entraînant une déforestation généralisée dans toute la région (le bois étant utilisé pour la construction et carburant pour les sucreries). La montée tardive de nouveaux marchés d'exportation de produits agricoles a entraîné de nouvelles périodes de déforestation intense, comme pendant et après la période bananière des années 70 et 80 dans les îles du Vent. Les récentes menaces de l'agriculture sur les forêts de montagnes proviennent de l'extension des plantations de cacao, de café et de tabac. L'abandon du sucre (et d'autres grandes cultures, comme le coton sur certaines îles) en raison des conditions économiques modifiées ou une diminution de la fertilité des sols souvent conduit à

la transformation en pâturage et une forte augmentation de la production animale, en particulier les bovins.

Les espèces exotiques envahissantes (EEEs) représentent une menace pour 19 pourcent des espèces mondialement menacées du hotspot, en particulier ses espèces endémiques. Les EEEs les plus nuisibles sur les îles sont généralement les vertébrés terrestres, comme les chèvres, les chats sauvages, les porcs et les rats. À l'instar d'autres îles, les habitats caribéens sont vulnérables aux impacts des espèces envahissantes, en raison des populations généralement réduites d'espèces indigènes, des effets évolutifs de l'isolement et de la libération d'espèces introduites par des ennemis naturels (Kairo *et al.*, 2003). La propagation des EEEs dans les Caraïbes est facilitée par la dépendance de la région vis-à-vis des importations, son degré élevé d'exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et la multiplicité de voies de pénétration que des espèces exotiques peuvent utiliser pour atteindre les îles.

Les maladies infectieuses émergentes constituent une menace récemment reconnue pour la biodiversité dans le monde et dans les Caraïbes. Une chytridiomycose amphibienne en est un exemple frappant (Daszak *et al.*, 2000). Causée par le *Batrachochytrium dendrobatidis*, un champignon chytride récemment décrit récemment, la chytridiomycose est une maladie capable de provoquer l'extinction de populations d'amphibiens et d'espèces (Skerratt *et al.*, 2007, Chenga *et al.*, 2011). Dans les Caraïbes, on sait que le champignon amphibien chytride se trouve sur les îles de Porto Rico, d'Hispaniola, de Dominique, de Cuba et de Montserrat. La maladie a réduit les poulets de montagne (*Leptodactylus fallax*) en Dominique et à Montserrat, et elle est soupçonnée d'avoir probablement éteint trois espèces de Porto Rico (Burrowes *et al.*, 2004, Díaz *et al.*, 2007).

La perte d'habitat au profit du développement résidentiel et commercial a été identifiée comme une menace pour 17 pourcent de toutes les espèces mondialement menacées du hotspot. La croissance considérable de la population et des économies de la plupart des pays des Caraïbes au cours des 50 dernières années a été accompagnée par de vastes développements industriels et commerciaux urbains et des infrastructures connexes. Cela a conduit à la destruction et à la dégradation de vastes zones d'habitat naturel, transformant ainsi le paysage et le caractère de nombreuses îles des Caraïbes. La plus grande préoccupation a été la croissance énorme et incontrôlée du tourisme dans la région des Caraïbes, avec la construction généralisée d'hôtels et de marinas avec les aménagements connexes, particulièrement le long des côtes avec des plages de sable blanc et des récifs coralliens au large des côtes, entraînant souvent l'érosion des plages et d'autres impacts importants (PNUE UCR, 2001 ; PNUE, 2004b).

Bien qu'il soit reconnu que les changements climatiques ont nui à la biodiversité au niveau de la génétique des espèces et des écosystèmes ; et cela va continuer, toute la portée de la façon dont les changements climatiques déjà en cours affectent les espèces et les écosystèmes dans le hotspot des îles des Caraïbes ne sont pas encore bien comprises. Ainsi, bien qu'étant identifiés comme une menace pour seulement 9 pourcent des espèces menacées dans le hotspot, il est prévu qu'au fil du temps, les changements climatiques seront reconnus comme une plus grande menace pour la biodiversité. Les changements climatiques interagissent avec d'autres menaces pour accroître la vulnérabilité des espèces et des écosystèmes.

D'importantes pertes d'habitats naturels ont également été causées par les activités minières dans certains pays. Il est particulièrement remarquable en Jamaïque, où des forêts indigènes importantes du centre du pays, en particulier, ont été perdues par l'extraction de bauxite et de l'exploitation du calcaire dans les carrières et où des étendues essentiellement vierges de forêts humides de calcaires sont menacées. L'extraction de bauxite s'est également produite à Cuba et à Hispaniola, bien que le nickel, le cobalt, le fer et le cuivre soient les principaux produits miniers de Cuba.

6.2 Causes fondamentales et obstacles

Il existe un mélange complexe de facteurs socio-économiques, politiques, culturels et environnementaux en interaction qui entraînent des changements environnementaux et menacent la biodiversité des îles des Caraïbes. Le plus important d'entre eux sont l'augmentation de la population, de la consommation matérielle, de la pauvreté et de l'accès inéquitable aux ressources, de la vulnérabilité économique et environnementale inhérente des îles aux forces extérieures, comme les modifications des régimes commerciaux mondiaux et les changements climatiques. Certains, comme la pauvreté, sont des problèmes locaux ou nationaux, tandis que d'autres, comme les changements climatiques, nécessitent une attention au niveau mondial pour être résolus.

À un niveau fondamental, de nombreuses tendances affectant la biodiversité et les écosystèmes dans les îles des Caraïbes reflètent la disponibilité limitée des terres pour un nombre toujours croissant d'utilisateurs. Les îles des Caraïbes ont certaines des densités de population les plus élevées au monde, et tous les pays connaissent des taux rapides d'urbanisation et de migration des zones rurales vers les zones urbaines. Ces changements démographiques ont accru la concentration de la population dans les milieux écologiquement sensibles, en particulier les zones côtières et les pentes des montagnes, entraînant ainsi une grave dégradation de l'environnement dans certains pays.

Parallèlement à l'augmentation des populations, de nombreux pays de la région ont vu une hausse de leur PIB et des revenus moyens au cours des dernières décennies, avec l'émergence d'une classe moyenne qui a généré une demande pour des produits et des modes de vie des pays développés. Parallèlement à l'intensification des échanges, qui a accru l'incidence et le risque d'introduction des EEEs, l'évolution des modes de consommation a entraîné une pression accrue sur les terres pour le logement et le développement urbain, ainsi que sur les services environnementaux, notamment l'énergie et l'eau douce. Dans le cas de l'eau, en particulier l'approvisionnement fiable d'eau potable, la demande dépasse la capacité naturelle d'approvisionnement. Ceci est dû en partie à l'énorme demande provenant du secteur agricole et touristique, et à une réduction de l'offre, à la qualité et la fiabilité résultant de la conversion des forêts, à la pollution et l'érosion des sols dans les bassins hydrographiques.

Bien que la majorité des pays des Caraïbes soit considérés comme à revenus moyens ou élevés, les inégalités économiques sont importantes. Les pauvres des Caraïbes dépendent souvent directement des ressources naturelles, mais sont souvent obligés de les utiliser de manière insoutenable en raison de leurs besoins immédiats pour la survie. Par conséquent, la pauvreté est considérée comme une cause fondamentale de la perte de la biodiversité et de la dégradation des écosystèmes dans de nombreuses îles. L'absence de propriété légale des terres et l'accès

à ces terres et aux ressources sont les deux facteurs déterminants de la pauvreté dans les Caraïbes. En outre, les groupes et les individus pauvres ont peu voix dans la prise de décision et moins de droits et ils sont souvent déplacés ou dépossédés par les structures de pouvoir existantes et les intérêts acquis. Le contrôle sur les ressources naturelles et leur utilisation a été et reste aux mains des riches et des puissants, y compris des gouvernements. Par conséquent, les pauvres agriculteurs et les communautés rurales n'ont guère d'autres choix que de couper les forêts restantes et de cultiver des cultures de subsistance sur des terres marginales sujettes à l'érosion ou surexploiter des ressources naturelles. Etant donné leur dépendance envers la biodiversité et les services écosystémiques, les populations les plus touchées par la dégradation de l'environnement sont généralement les pauvres des milieux ruraux eux-mêmes.

Plusieurs contraintes doivent être surmontées pour faire face aux menaces environnementales décrites ci-dessus et pour parvenir à une conservation plus efficace de la biodiversité et des services écosystémiques. Les principales contraintes identifiées lors des consultations nationales du profil d'écosystèmes sont : la mauvaise planification de l'utilisation des sols ; la capacité et ressources financières limitées pour la conservation de la biodiversité et la gestion de l'environnement ; le manque de sensibilisation et de compréhension sur l'importance de la biodiversité et des services écosystémiques ; les intérêts personnels acquis, la corruption et le manque de volonté politique ; des politiques et législations faibles et inefficaces ; des cadres institutionnels, des réseaux et une collaboration inefficaces ; une participation publique inappropriée dans les processus décisionnels et des connaissances techniques et scientifiques limitées et faible disponibilité d'informations.

7. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Bien que les îles des Caraïbes soient, dans une certaine mesure, diverses culturellement, politiquement, économiquement et socialement, elles ont des points communs remarquables quant à l'histoire, la culture et la composition ethnique. Il s'agit notamment d'une histoire de la colonisation européenne qui a conduit à la domination du système de plantations et à la création de sociétés créoles reposant sur l'élimination précoce des populations autochtones et sur l'importation d'esclaves et de travailleurs sous contrat. Les cultures des Caraïbes sont nées d'un mélange de traditions de sociétés et de continents différents. La région est ethniquement diversifiée, avec un grand nombre de personnes d'ascendance africaine et des populations autochtones amérindiennes relativement petites (Brown *et al.*, 2007).

Le modèle de développement guidé par les infrastructures des Caraïbes se fait au détriment de la biodiversité (Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, 2015, PNUE, 2016b). Ceci est en contradiction avec la forte dépendance des pays des Caraïbes à l'égard d'activités économiques soutenues par les ressources naturelles, comme la pêche, l'agriculture et le tourisme. Bien que la base de ressources naturelles soit d'une grande importance économique dans le hotspot, la valeur des services écosystémiques n'est toujours pas intégrée dans le plan de développement et, en général, il existe peu d'instruments économiques favorisant la conservation de la biodiversité dans les Caraïbes.

7.1 Démographie humaine et son impact sur l'environnement

En 2016, la population régionale était d'environ 38 millions d'habitants. Les populations ont considérablement augmenté au cours des 40 dernières années dans la plupart des pays, bien que le taux de croissance ait ralenti. La population de la région devrait augmenter légèrement d'ici 2050, avec toutefois des différences entre les pays. Certains devraient connaître une forte croissance démographique, par exemple Haïti et la République Dominicaine, tandis que d'autres devraient connaître une baisse, comme à Cuba (Population Reference Bureau, 2008). Les zones urbaines se développent plus rapidement dans les Caraïbes que partout ailleurs dans le monde. Au début du millénaire, 62 pourcent de la population vivaient en milieu urbain. Cette proportion devrait atteindre 75 pourcent vers 2025 (Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, 2014).

7.2 Problèmes politiques, économiques et sociaux

Les systèmes politiques des Caraïbes varient considérablement. Cela reflète en partie les affiliations coloniales anciennes ou actuelles. La moitié des îles du hotspot est constituée par des pays ou territoires d'outre-mer ou des régions ultrapériphériques de la France, des Pays-Bas, du Royaume-Uni ou des Etats-Unis, et l'autre moitié par des états souverains.

Les petites économies ouvertes des îles des Caraïbes sont vulnérables aux chocs externes, comme les catastrophes naturelles, la fluctuation des prix des produits de base sur le marché mondial et la volatilité du secteur du tourisme qui génère des revenus importants dans la plupart des pays. Sur la base de leur revenu national brut par habitant, tous les pays du hotspot sont classés parmi les

pays à revenus élevés ou à revenus moyens-supérieurs par la Banque Mondiale, à l'exception d'Haïti, classé dans la catégorie des pays à faible revenu.

Les économies des Caraïbes dépendent fortement du commerce extérieur. La perte d'accords commerciaux non réciproques et préférentiels dans le cadre des récentes mesures de mondialisation a contribué au déclin du secteur agricole traditionnel de la région et à une concurrence accrue sur le marché international. La croissance économique régionale a ralenti pendant et après la crise économique mondiale de 2008-2009, accompagnée d'une réduction de l'aide au développement et des investissements privés. Les mesures de relance mises en œuvre par les pays ont inclus des initiatives de construction à court terme pouvant dégrader les habitats et affecter la biodiversité.

Plusieurs pays du hotspot éligibles au CEPF continuent à être lourdement endettés. Barbade et Jamaïque, par exemple, ont des ratios dette / PIB supérieurs à 100 pourcent (Banque de Développement des Caraïbes, 2016). Les obligations de service de la dette limitent la marge de manœuvre budgétaire pour les investissements économiques et sociaux, y compris les investissements dans la base de ressources naturelles.

Les participants aux consultations nationales ont mis en évidence les liens entre moyens de subsistance durables et conservation de la biodiversité dans le hotspot. Bien que les pauvres soient particulièrement vulnérables à la dégradation de l'environnement, la pauvreté entraîne également une utilisation non durable des ressources, comme l'utilisation de charbon de forêt ou de mangrove comme combustible, ou l'empiètement de bassins versants et de zones boisées pour des terres agricoles.

La pauvreté revêt une dimension sexo-spécifique dans la région, les ménages dirigés par des femmes étant plus susceptibles d'être pauvres que les ménages dirigés par des hommes, et la prévalence de la pauvreté parmi les femmes est supérieure à celle des hommes (Rawwida Baksh and Associates, 2016). Peu de recherches ont été menées sur les rôles des genres, l'utilisation et la gestion des ressources naturelles dans les Caraïbes. Les femmes sont toutefois impliquées dans les secteurs productifs dépendant des ressources naturelles, telles comme l'agriculture et la pêche, et sont donc affectées par les menaces environnementales pesant sur ces secteurs.

Bien que le secteur privé des Caraïbes comprenne des acteurs nationaux, régionaux et multinationaux, il se compose principalement de petites et moyennes entreprises locales qui opèrent dans de petites et moyennes villes et n'ont pas de liens solides avec l'économie mondiale (The Economist Intelligence Unit Limited, 2015). Plusieurs grandes entreprises du secteur privé de la région ont créé des fondations caritatives à but non lucrative, offrant des dons de la part d'entreprises dans les pays et les communautés où elles opèrent. La plupart de ces fondations d'entreprise orientent leurs dons vers des problèmes sociaux (éducation, santé, etc.), même si certaines sont axées sur l'environnement.

Les efforts visant à impliquer le secteur privé dans les efforts de conservation dans toute la région ont connu un succès variable. Au cours de la phase initiale de l'investissement du CEPF, sept projets menés à Antigua-et-Barbuda, en République Dominicaine et à Haïti ont abouti aux collaborations fructueuses avec le secteur privé ; le plus de résultat ayant été obtenu en République

Dominicaine. Des efforts visant à impliquer l'industrie du tourisme ont été les plus fructueux au niveau local même. Certains intérêts touristiques ont fait du financement de la conservation une part importante de leurs activités de RSE. Par exemple, des petits hôtels prenant de petits risques et orientés vers des activités de plein air ont soutenu la conservation des ressources dont ils dépendent ; des entreprises d'écotourisme à petite échelle gérées par les communautés s'affairent maintenant dans plusieurs pays.

Il existe plusieurs exemples de soutien aux initiatives environnementales de la part du secteur privé sauf de celui du tourisme. La *Coalición Rio* (Coalition des rivières) en République Dominicaine a été créée en 2015 pour stimuler la participation et les investissements du secteur privé dans l'assainissement et la réhabilitation des fleuves fortement contaminés, Ozama et Isabela, qui traversent la capitale, Saint-Domingue.

7.3 Secteurs-clés de l'économie

Le tourisme est le principal moteur économique de la plupart des économies des Caraïbes, ayant succédé à l'agriculture, qui a globalement et constamment diminué depuis les années 60. En 2016, la contribution totale des voyages et du tourisme au PIB s'élevait à 56,4 milliards de dollars ou 14,9 pourcent du PIB (WTTC, 2017a). Dans certains pays, la contribution totale du tourisme au PIB a dépassé 80 pourcent. Du point de vue de la contribution à la croissance, au PIB, à l'emploi, le développement du tourisme peut être considéré comme une réussite pour la région. Cependant, le secteur exerce une pression sur la base même des ressources naturelles dont il dépend et sur ces mécanismes en place pour capturer les rentes ou les paiements économiques provenant du canal du secteur et n'en retourner relativement que très peu à la conservation. Le tourisme de masse des Caraïbes dépend fortement des zones côtières et marines et la concentration des infrastructures et des activités touristiques dans la zone côtière et exerce une pression sur les habitats côtiers. L'industrie exige également beaucoup d'eau douce et d'énergie et génère de grandes quantités de déchets solides et liquides.

Le développement de l'écotourisme et des produits touristiques de nature et du patrimoine à base communautaire a été encouragé dans plusieurs pays du hotspot, bien que cela ait été fait pour diversifier les produits touristiques et non pour promouvoir un changement fondamental vers des modèles plus durables. Ces formes de tourisme peuvent, cependant, être un moyen de favoriser la gestion des ressources naturelles au sein des communautés locales. Dans le secteur, il semble que la durabilité et les bonnes pratiques environnementales suscitent de plus en plus d'inquiétudes, surtout face aux changements climatiques.

Le rôle du secteur agricole dans les Caraïbes a diminué depuis des décennies. Sa contribution au PIB de la région est passée de 11,1 pourcent en 1990 à 4,3 pourcent en moyenne en 2000. Outre le manque de compétitivité, le secteur subit la perte d'accès aux marchés européens préférentiels et à la demande croissante des consommateurs pour des produits alimentaires importés. Le pourcentage de terres agricoles dans le hotspot est resté relativement constant depuis 2009. L'abandon des terres agricoles entraîne une tendance à l'augmentation du couvert forestier (bien que forêt secondaire) dans certains pays (FAO, 2014).

Bien que le secteur forestier des Caraïbes insulaires soit petit, il peut être important localement. La plupart des îles dépendent fortement des importations pour satisfaire leurs besoins en papier, bois scié et panneaux de bois. La contribution économique du secteur forestier au PIB est donc également relativement faible et varie de 0 à 1,6 pourcent dans les pays du hotspot.

Les industries extractives et les exploitations de carrières constituent une source importante de devises pour certains pays du hotspot, notamment Cuba (cobalt et nickel), la République Dominicaine et Jamaïque. Les impacts négatifs des activités d'extraction et de carrières, en particulier l'extraction de bauxite à ciel ouvert, sur la santé humaine, les communautés et l'environnement suscitent de plus en plus d'inquiétudes.

La consommation d'énergie par habitant est élevée dans les Caraïbes. En raison du développement limité d'autres sources, 90 pourcent de toute l'énergie utilisée dans la région proviennent du pétrole, importé pour la plupart à un coût élevé. Les énergies renouvelables ne représentent que 8 pourcent du bouquet énergétique de la région, contre 20 pourcent dans le monde (PNUD, 2016b). Toutefois, les pays du hotspot s'emploient à utiliser de plus en plus des énergies renouvelables. Aruba a par exemple pour objectif de ne pas consommer de combustibles fossiles d'ici 2020.

8. CONTEXTE POLITIQUE DU HOTSPOT

La protection et la gestion de la biodiversité dans les Caraïbes reposent sur un système de cadres politique, législatif et institutionnel à plusieurs niveaux et à plusieurs échelles. L'action au niveau national est informée et complétée par des initiatives et des cadres régionaux et internationaux.

8.1 Cadres et accords internationaux

Les pays du hotspot éligibles au CEPF sont signataires de plusieurs accords multilatéraux environnementaux AMEs qui guident l'action mondiale, régionale et nationale sur les questions environnementales. Ce sont la CDB, la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Il existe des politiques et des accords régionaux qui influencent directement et indirectement la gestion de la biodiversité, comme le Protocole Relatif aux Zones et à la Vie Sauvage (SPAW) de la Convention de Carthagène. Trente-deux aires protégées dans le hotspot, dont six se trouvent dans les pays éligibles au CEPF, sont listées dans le cadre du Protocole SPAW.

Comme beaucoup d'autres pays en voie de développement, les pays des Caraïbes ont éprouvé des difficultés à s'acquitter de leurs obligations au titre des AMEs en raison du manque de capacités pour traiter des questions scientifiques et techniques émergentes et de plus en plus complexes (CARICOM, s.d.). L'ONU Environnement (anciennement PNUE) et le Secrétariat de CARICOM ont relevé ce défi avec le Caribbean Hub of the Programme for Capacity Building Related to Multilateral Environmental Agreements (Carrefour des Caraïbes du Programme de renforcement des capacités liées aux accords environnementaux multilatéraux).

8.2 Cadres institutionnels régionaux, politiques et initiatives

Les principaux groupements régionaux sont : la Communauté caribéenne (CARICOM), l'Organisation des Etats des Caraïbes Orientales (OEEO) et l'Association des Etats des Caraïbes (AEC). Les secrétariats et les instituts techniques de ces associations administrent les projets régionaux et les politiques qui s'occupent des problèmes environnementaux. Le Centre de la Communauté des Caraïbes sur les Changements Climatiques (CCCC) à Belize est l'institution de CARICOM mandatée pour coordonner les réponses aux changements climatiques de la région caribéenne. Il n'existe pas d'organisme intergouvernemental régional spécifique responsable de la biodiversité, comme c'est le cas d'une organisation régionale se consacrant à la lutte contre les changements climatiques. Cependant, les mandats de CARICOM et de l'OEEO figurent le partage des ressources humaines et la fourniture d'expertise technique aux pays où des compétences spécifiques font défaut. Dans certains cas, les agences régionales servent d'intermédiaires entre les bailleurs de fonds internationaux et les acteurs nationaux. Ainsi, plusieurs projets multi-pays sont gérés par ces organisations régionales.

Les défis associés aux agences régionales du hotspot incluent le chevauchement des mandats et, parfois, la redondance des projets et des programmes. Les agences régionales ont également été critiquées pour le faible engagement de leur société civile. Au niveau des projets, l'engagement vient principalement des agences gouvernementales nationales plutôt que de la société civile. Lorsque la société civile s'engage, cela se passe généralement au moment de la mise en œuvre,

souvent quand la société civile est bénéficiaire plutôt que participant au stade stratégique de conceptualisation et de la conception. Il est possible d'améliorer la coordination entre les initiatives régionales et d'impliquer davantage la société civile à une meilleure gestion des ressources de la biodiversité de la région.

8.3 Politiques, stratégies, plans et cadres institutionnels nationaux

Le contexte politique et institutionnel pour la gestion des aires protégées dans le hotspot est en train de changer, mais il reste des défis qui entravent les efforts. Tous les pays éligibles au CEPF ont mis en place des cadres institutionnels, reposant sur des bases juridiques, pour la gestion des aires protégées. Cependant, le paysage institutionnel peut être complexe, de nombreux organismes ayant autorité sur les aires protégées et peu de mécanismes de coordination globaux, en particulier au niveau opérationnel.

Des pays ont établi différentes catégories, normes et nomenclatures pour leurs aires protégées, mais beaucoup ont cherché à utiliser les catégories d'aires protégées établies par l'UICN. Les réseaux nationaux d'aires protégées du hotspot incluent les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO et les réserves de biosphère, ainsi que les zones humides d'importance internationale désignées en vertu de la Convention de Ramsar.

La plupart des pays du hotspot ont maintenant défini des systèmes d'aires protégées. La gestion active n'accompagne pas toujours la protection dans les cadres nationaux ; et la mise en œuvre des plans directeurs des aires protégées (et des plans de gestion au niveau du site) a été entravée par un manque de ressources, de capacités et de volonté politique combinés (Brown *et al.*, 2007).

L'étendue des aires marines et terrestres sous protection officielle dans les pays éligibles au CEPF dans les Caraïbes a augmenté d'environ 7 million d'hectares depuis 2009. Sur cette superficie totale, la phase initiale de l'investissement du CEPF a contribué à placer 111.496 hectares sous protection nouvelle ou élargie.

La plupart des aires protégées dans les pays éligibles au CEPF sont publiques et ont été déclarées au niveau national. Cependant, la phase initiale de l'investissement du CEPF a permis de démontrer la preuve de concept des dispositions du cadre politique pour la décentralisation des aires protégées en soutenant la déclaration de la première aire protégée privée de la République Dominicaine et de la première réserve municipale d'Haïti.

Des progrès législatifs et institutionnels ont également été enregistrés dans plusieurs pays éligibles au CEPF depuis 2009. Les investissements en cours à Dominique, Saint-Christophe et Niévès et à Saint-Vincent et les Grenadines contribuent à étendre la protection, à renforcer la gestion et à combler les lacunes juridiques et réglementaires. Un projet du FEM visant à établir un système national d'aires protégées financièrement viable en Haïti, qui a pris fin en 2014, a particulièrement permis de rendre opérationnel l'ANAP et de renforcer ses capacités techniques (Lefebvre 2017).

Cependant, cette multiplicité de politiques, de lois et de juridictions peut entraîner des actions incohérentes, plutôt que l'approche plus holistique nécessaire aux écosystèmes interconnectés des petits états insulaires. Une meilleure planification de l'utilisation des sols est essentielle

à la rationalisation des ressources compte tenu des intérêts divergents. Parmi les autres lacunes, on peut citer les manques de cadres réglementaires, par exemple pour les études d'impact environnemental (EIEs), d'évaluations environnementales stratégiques, de mécanismes de financement, de la chasse, ainsi que le manque d'application de la législation existante.

9. CONTEXTE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

La société civile caribéenne est hétérogène : les organisations ont un large éventail d'intérêts et de mandats, de multiples agendas et des niveaux de capacités variables. Il y a peu de cohérence dans le secteur et relativement peu de forums dans lesquels les OSCs, surtout les organisations non gouvernementales (ONGs), s'engagent entre eux sur des questions thématiques et dans les pays, en particulier au niveau régional et entre groupes linguistiques. Il est difficile d'obtenir des informations et des données précises, voire des estimations raisonnables sur la taille et la portée de la société civile des Caraïbes (Webson 2010, Bowen, 2015).

9.1 Activité de la société civile dans le domaine environnemental

Un exercice rapide de cartographie des OSCs du hotspot a identifié 379 organisations locales, nationales, régionales et internationales sans but lucratif, non gouvernementales et académiques travaillant sur les questions d'environnement et de conservation (y compris les secteurs productifs de la pêche, de l'agriculture et de l'écotourisme) dans les pays éligibles au CEPF. Bien que le mandat principal de toutes ces organisations ne soit pas nécessairement la gestion des ressources naturelles ou la conservation de la biodiversité, elles sont toutes impliquées dans des activités qui appuient ou chevauchent ces domaines. Par exemple, plusieurs organisations travaillent sur le développement socio-économique dans les communautés rurales et, dans ce contexte, promeuvent des stratégies de subsistance alignées sur l'utilisation durable des ressources naturelles. Ces stratégies comprennent l'agroforesterie et l'apiculture dans les zones tampons d'aires protégées et la lutte contre la récolte non durable des mangroves.

Le principal type d'organisations identifiées dans l'exercice de cartographie était les ONGs. Bien que les ONGs soient les plus représentées, il existe de nombreuses organisations communautaires et associations d'utilisateurs de ressources (producteurs) (par exemple, des pêcheurs, agriculteurs, apiculteurs, tours opérateurs et plongeurs) dans le hotspot. Il est toutefois important de noter que seul un sous-ensemble de ces organisations est actif sur les sites prioritaires pour la nouvelle phase d'investissement du CEPF. Il est également important de noter que certains de ces groupes entrent et sortent de l'activité, à tout moment, en fonction de la disponibilité de financement et de la capacité institutionnelle.

Tous les pays du hotspot ont au moins une ONG dont la mission inclut la conservation de la biodiversité ou des questions connexes, et beaucoup ont des responsabilités de cogestion des aires protégées. L'exercice de cartographie a identifié 145 ONGs nationales et régionales, dont 137 sont nationales et œuvrent au niveau national ou au niveau des sites. Les résultats de l'exercice de cartographie rapide suggèrent que les travaux de la plupart des ONGs environnementales sont orientés vers une orientation opérationnelle (c-à-d. une focalisation sur la conception et la mise en œuvre d'activités liées à la gestion de sites et / ou d'espèces, de moyens de subsistance durables, de développement communautaire, d'éducation environnementale, etc.) plutôt que le plaidoyer (c-à-d. se focaliser pour influencer les politiques et les pratiques des gouvernements ou des institutions), même si de nombreux groupes semblent être engagés dans une combinaison d'initiatives opérationnelles et de plaidoyer.

Le travail opérationnel des ONGs comprend la gestion sur site, certaines organisations travaillant à très grande échelle. Le Bahamas National Trust, par exemple, gère l'ensemble du réseau de parcs nationaux des Bahamas (33 parcs nationaux, couvrant plus de 800.000 hectares). Le Jamaica Conservation and Development Trust gère le site Blue and John Crow Mountains National Park Heritage, d'une superficie de 49.520 hectares.

Les ONGs opèrent plus au niveau national qu'au niveau régional. Pendant la phase initiale de l'investissement du CEPF dans le hotspot, un nouveau réseau régional environnemental, Nature Caribé, a été formé dans le cadre d'un projet de renforcement du réseautage parmi les membres des OSCs du Comité régional de l'UICN pour les Caraïbes, dans le but de combler une lacune dans l'influence et l'action politique collaborative.

Les ONGs internationales (ONGIs) jouent un rôle important dans l'acheminement des ressources vers des groupes nationaux et locaux : un peu plus des trois-quarts des OSCs interrogées ont déclaré avoir été financés par des ONGs et par leur intermédiaire au cours des trois dernières années. Certaines organisations autochtones des Caraïbes s'inquiètent toutefois de ce qu'elles perçoivent comme un comportement prédateur et une concurrence pour obtenir les ressources des bailleurs par certaines ONGs externes. Les politiques et les pratiques des ONGIs peuvent nuire aux ONGs indigènes en perturbant les opérations, en drainant les capacités et en distraquant ou en réorientant les priorités. Les partenariats ne sont pas toujours équitables.

Ces groupes peuvent être organisés autour d'une entreprise ou d'une activité productive comme l'agriculture ou la pêche et peuvent directement ou indirectement profiter à la conservation (par exemple, une agriculture durable dans une zone tampon de ZCB ou un écotourisme dans une aire protégée). La portée de ces organisations est généralement plus restreinte que celle de leurs homologues ONGs ; et leur capacité à planifier, mettre en œuvre et évaluer des programmes a tendance à être plus faible. Beaucoup ont besoin d'être accompagnées par des ONGs ou des agences gouvernementales. Cependant, elles constituent une composante essentielle des efforts nationaux et locaux visant à mettre en œuvre des initiatives de conservation et de gestion durable des ressources pertinentes sur le plan socioculturel. L'exercice de cartographie réalisé pour le profil d'écosystème a identifié 63 CBOs travaillant sur l'environnement et 84 organisations de producteurs dans les pays éligibles au CEPF.

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche du hotspot jouent un rôle important dans l'appui à la conservation de la biodiversité et à la gestion de l'environnement par leurs recherches et de leur sensibilisation. Cet engagement intervient à différents niveaux, comme le partenariat avec les communautés locales et les ONGs pour mener des recherches sur mesure à l'appui de la mise en œuvre du projet, la collaboration avec les institutions et agences gouvernementales et la mise en œuvre de programmes avec de multiples partenaires aux niveaux national et régional.

9.2 Environnement opérationnel

L'espace réservé à la société civile dans le hotspot des Caraïbes est plus ouvert que dans de nombreuses régions du monde, mais une tendance à la réduction de cet espace a été observée dans certains pays de la région (CIVICUS, 2017a). Le CIVICUS Monitor (juin 2016-mars 2017)

(l'observateur de CIVICUS) des tendances de l'espace civique dans les pays du hotspot a signalé un espace civique «réduit» dans 10 des 11 pays éligibles au CEPF. Barbade est le seul pays de la région actuellement classé comme «ouvert» (CIVICUS, 2017a).

Malgré les préoccupations liées au rétrécissement de l'espace civique, la participation des OSCs aux processus de gouvernance augmente, même si cela n'est pas toujours suffisamment soutenu par des mécanismes qui facilitent une participation significative ou prennent en compte les conditions dans lesquelles les OSCs opèrent. Les OSCs des Caraïbes se sont davantage impliquées dans les processus politiques et décisionnels nationaux et régionaux et sont de plus en plus reconnues comme des acteurs importants dans ces domaines. En Jamaïque, par exemple, les quatre conseils dotés du pouvoir national de décision en matière d'utilisation des sols et de planification comprennent des membres issus de la société civile. En Haïti, les OSCs font partie du Protected Areas Working Group (*Groupe de Travail sur les Aires Protégées*), créé en 2014 par l'agence de gestion des aires protégées, l'ANAP, pour contribuer à l'établissement d'un cadre physique, réglementaire et administratif pour rendre fonctionnel des aires protégées d'Haïti.

9.3 Besoins en capacité de la société civile

La capacité des OSCs des hotspots varie. Malgré l'existence de quelques fortes organisations avec des systèmes avancés de gouvernance et de gestion, l'image globale est celle d'un secteur qui pourrait bénéficier d'un renforcement supplémentaire dans des domaines ciblés. De nombreuses OSCs de la région sont petites et manquent de capacités suffisantes, et certains sont assez isolés, en particulier aux Petites Antilles et en Haïti. Bien que certaines organisations soient plus fortes en 2017 qu'elles ne l'étaient en 2010, beaucoup continuent à être limitées dans leurs capacités administratives, managériales, financières et techniques. Beaucoup ne disposent pas de fonds suffisants pour engager le personnel nécessaire au maintien d'une organisation pleinement fonctionnelle.

Il y avait une forte demande de soutien pour le renforcement des capacités lors de la phase initiale de l'investissement de CEPF dans le hotspot, et cet investissement a contribué au développement des capacités organisationnelles et techniques de 58 organisations de la société civile dans des domaines comme la planification stratégique, la planification des activités, la gestion financière, la communication dans les médias sociaux et de masse, ainsi que les bases des sciences de la conservation.

Malgré l'appui fourni par CEPF au cours de sa phase initiale d'investissement, les parties prenantes au processus de consultation ont confirmé que le secteur de la société civile chargé de l'environnement et de la conservation continuait d'avoir besoin de capacités à la fois techniques et organisationnelles. Le principal besoin en capacité organisationnelle identifié au cours du processus de consultation était la viabilité financière, bien que la nécessité d'un soutien pour la conception et la mise en œuvre de projets, en particulier parmi les CBOs, ait également été soulignée. Les résultats du sondage mené auprès des OSCs montrent que les répondants sont plus satisfaits de leur capacité de gestion financière et de gestion de projet que de leur capacité de collecte de fonds. Soixante-trois pourcent des organisations interrogées étaient insatisfaites de la capacité de leur personnel à collecter des fonds, et 44 pourcent étaient insatisfaites de leur capacité à identifier des sources de financement et à s'adapter aux opportunités de financement. Toutes les

OSCs interrogées ont déclaré disposer de plus d'une source de financement au cours des trois dernières années, mais la dépendance aux subventions est élevée. Les quatre principales sources de financement sont : les ONGIs (76 pourcent), les fondations privées internationales (42 pourcent), les fondations du secteur privé (39 pourcent) et les subventions gouvernementales (39 pourcent). Les fonds fiduciaires nationaux pour la conservation et l'environnement ne constituent pas encore une source de financement importante dans la région mais, à mesure que ces mécanismes seront mis en place, ils devraient devenir une source de financement plus importante pour les OSCs.

À part surmonter le renforcement de capacité pour la viabilité financière, les domaines dans lesquels les parties prenantes ont déclaré avoir besoin de capacités techniques supplémentaires étaient la planification de la conservation, la collecte et la gestion de données, la gestion des espèces envahissantes et la cogestion. Bien que les organisations disposent de capacités, il est possible de poursuivre le développement et le renforcement de l'ensemble du secteur. Les participants à la consultation ont toutefois noté que la durabilité des efforts de conservation serait difficile à atteindre, à moins que les obstacles critiques à la conservation ne soient levés, y compris les lacunes des cadres de politique nationale et les faiblesses des processus de gouvernance. Ils ont également insisté sur l'importance de générer des connaissances et de sensibiliser les communautés et les autres parties prenantes, compte tenu des liens existant entre les avantages de la communauté / des parties prenantes, l'adhésion et l'efficacité de la gestion. Les OSCs fortes ne produiront pas à elles seules des résultats de conservation.

10. EVALUATION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

10.1 Tendances climatiques caribéennes

Le nombre de jours pendant lesquels les températures maximales ont dépassé 35°C ont augmenté dans les Caraïbes, de même que le nombre de nuits dépassant 25°C. Le taux de réchauffement global a été de 0,19°C par décennie. Des outils de modélisation du climat régional, comme l'outil Providing Regional Climates for Impact Studies (PRECIS), suggèrent qu'une hausse de 1 à 4°C est probable au cours des cent prochaines années (Cashman *et al.*, 2010, GIEC, 2014, Stephenson *et al.*, 2014, Cap-Net, 2015).

Les précipitations caribéennes moyennes enregistrées au cours des 100 dernières années ont montré une réduction constante des précipitations ; cette tendance devrait se poursuivre. Une certaine variation de ce modèle est toutefois attendue, avec éventuellement des conditions plus humides dans le nord des Caraïbes, tandis que le principal bassin des Caraïbes devrait être plus sec. En général, les saisons sèches devraient être plus sèches et plus longues, et la fréquence des sécheresses devrait augmenter. Le nombre de jours de pluies consécutives augmentera. Lorsque la pluie tombe, elle se caractérisera par de fortes averses plutôt que par de légers crachins, déclenchant alors des glissements de terrain et des inondations plus fréquents.

La hausse du niveau de la mer s'est produite à un rythme de 20 à 40 mm par décennie dans les Caraïbes et devrait augmenter de 5 à 10 mm par an à l'avenir (Cashman *et al.*, 2010, GIEC, 2014, Stephenson *et al.*, 2014, Cap-Net, 2015).

Bien qu'on ne puisse pas encore déterminer scientifiquement que la fréquence des ouragans et des tempêtes augmente, il est généralement admis que l'intensité de ces phénomènes le soit (Cashman *et al.*, 2010, IPCC 2014, Stephenson *et al.*, 2014, Cap-Net, 2015). La saison des ouragans 2017 dans l'Atlantique a été l'une des plus actives jamais enregistrées, avec 13 tempêtes nommées, dont huit ouragans. Cinq d'entre eux étaient considérés comme majeurs, avec une cote de catégorie 3 ou supérieure. En septembre 2017, Barbuda, Dominique et Porto Rico ont été dévastées par l'ouragan Maria, une tempête de catégorie 5. Barbuda est devenue inhabitable et ses 1.400 habitants ont été évacués, marquant ainsi l'unique plus grand déplacement de population dû à un événement climatique survenu dans le hotspot jusqu'à présent.

10.2 Impacts généraux des changements climatiques et de la variabilité climatique

Les changements et la variabilité climatiques devraient augmenter les taux de disparition d'espèces et fournir des opportunités d'établir des EEEs, entraînant alors des modifications chez les espèces dominantes dans les écosystèmes. L'impact le plus visible des changements climatiques sur la biodiversité dans les Caraïbes a été le blanchiment des coraux (Petit and Prudent, 2010). La quasi-totalité des récifs coralliens du hotspot ont été touchés, les plus récents impacts et les plus étendus résultant du troisième blanchiment mondial des coraux qui a commencé en 2015. Les changements climatiques peuvent également faciliter les voies d'invasion (Masters *et al.*, 2010). Des températures plus chaudes favorisent la propagation de champignons, comme la chytridiomycose

qui a décimé les populations de poulets de montagne respectivement à Dominique et à Montserrat en 2002 et 2009 (Hudson *et al.*, 2016). La hausse du niveau de la mer entraînera probablement l'inondation des sites de reproduction et de nidification, ainsi que l'intrusion d'eau de mer dans les sources souterraines d'eau douce, causant des problèmes aux plantes, aux animaux et aux écosystèmes côtiers. Les mangroves sont particulièrement vulnérables aux effets de la hausse du niveau de la mer, car leur espace de déplacement est limité pour se déplacer vers les terres en raison des digues et d'autres types de développement côtier.

L'aire de répartition des espèces terrestres est susceptible de se déplacer en altitude et en latitude en raison de la hausse de la température de l'air. À mesure que les températures augmentent, les espèces qui ne tolèrent pas la chaleur, comme celles trouvées dans les forêts de lutins des Caraïbes, migreront (si elles le peuvent) vers des altitudes et des latitudes plus élevées à la recherche de conditions plus fraîches. Le mouvement des espèces peut, à son tour, réduire l'utilité des limites des aires protégées existantes et nécessiter des recherches et des modifications de la législation pour ajuster les limites.

10.3 Aperçu des réactions aux changements climatiques

Les pays des Caraïbes font parmi les plus faibles émetteurs de gaz à effet de serre mais doivent paradoxalement faire face à certains impacts les plus dévastateurs des changements climatiques. Cela signifie que, malgré le fait que l'existence de mesures d'atténuation dans les réactions aux changements climatiques des états caribéens, comme il est spécifié dans leurs contributions déterminées au niveau national, ils doivent également se concentrer sur l'adaptation pour assurer leur survie même face aux changements sans précédent (Taylor, 2017).

Une évaluation du financement de la lutte contre les changements climatiques pour les petits états insulaires en développement entre 2003 et 2016 a révélé que les Caraïbes ont reçu la majeure partie du financement approuvé pour le climat de la part des fonds climatiques, avec 43 pourcent alloués aux projets d'adaptation, dont la plupart relèvent de la catégorie de prévention et de préparation aux catastrophes (Watson *et al.*, 2016). En général, la région a reçu plus de soutien pour l'atténuation que pour l'adaptation, mais au niveau du pays, la plupart des états ont reçu plus de fonds pour l'adaptation. Le profil régional est faussé par d'importants flux d'atténuation à Antigua-et-Barbuda, à Cuba, en République Dominicaine et à Grenade (Atteridge *et al.*, 2017). Soutenu par le Climate Investment Fund (le Fonds d'Investissement pour le Climat), le Pilot Program for Climate Resilience (programme pilote de résilience aux changements climatiques) (PPCR) est le plus important bailleur de fonds des petits états insulaires en développement dans les Caraïbes, finançant 12 projets pour un total de 136 millions de dollars. (Watson *et al.*, 2016).

La représentation et les actions de la région dans les instances internationales sont coordonnées par le Secrétariat de CARICOM, le Secrétariat de l'OECD et le CCCCC. Le CCCCC est le dépositaire officiel et le centre d'échange de données sur les changements climatiques régionaux pour les états membres de CARICOM. Il fournit des conseils politiques liés aux changements climatiques et des lignes directrices ; et il joue un rôle important en offrant un soutien technique et en canalisant le financement climatique dans la région.

Le Regional Framework for Achieving Development Resilient to Climate Change (Cadre Régional pour la Réalisation du Développement Résilient face aux Changements Climatiques) et le plan de mise en œuvre ultérieure, que les chefs de gouvernement du CARICOM ont approuvé respectivement en 2009 et 2012, ont guidé les travaux du CCCCC. D'autres agences régionales ont également utilisé le cadre et le plan de mise en œuvre comme base de leurs travaux d'adaptation et de résilience au climat. L'élément stratégique 2 du cadre régional met l'accent sur le renforcement de la résilience aux changements climatiques des secteurs les plus vulnérables, notamment les écosystèmes côtiers et marins ; et l'élément stratégique 4 encourage l'adoption des meilleures pratiques pour la gestion durable des forêts (CCCCC, 2009).

Jusqu'à maintenant, les projets régionaux / multi-pays ont eu tendance à se concentrer davantage sur les écosystèmes marins et côtiers que sur les écosystèmes terrestres (Mercer *et al.*, 2014). Beaucoup de ces projets ont une dimension biodiversité, dont le *Special Program on Adaptation to Climate Change: Implementation of Adaptation Measures in Coastal Zones (programme spécial sur l'adaptation aux changements climatiques : Mise en œuvre des mesures d'adaptation dans les zones côtières)* financé par le FEM, mis en œuvre par CCCCC entre 2007 et 2011

10.4 Créneau pour la société civile dans les réponses aux changements climatiques

Les OSCs des Caraïbes ont participé à la formulation de réponses locales, nationales, régionales et même internationales aux changements climatiques dans le hotspot. Le plaidoyer et la sensibilisation sur le climat ont été les principaux domaines d'intérêt de la société civile jusqu'à présent, mais une plus grande implication des OSCs dans les aspects politiques, techniques et de gestion est nécessaire pour améliorer la résilience climatique et l'adaptation basées sur les écosystèmes. Lorsque les connaissances locales sont combinées aux moyens de subsistance durables, en utilisant les ressources du hotspot, les mesures d'adaptation et de résilience de la biodiversité auront probablement plus de succès. Les OSCs peuvent être particulièrement utiles pour mettre en œuvre les réponses locales en apportant des connaissances locales et spécifiques au site sur les mesures d'adaptation et de résilience au climat.

Les OSCs ont joué un rôle important dans le renforcement de la résilience au climat de communautés du hotspot. Dans certains cas, ce travail a été lié aux efforts de réduction des risques de catastrophes dans les communautés vulnérables. Dans certains contextes nationaux, les OSCs se sont réunies pour définir leur créneau dans la réponse du pays aux changements climatiques. En 2011, par exemple, les OSCs de Sainte-Lucie ont élaboré un programme de la société civile pour faire face aux effets des changements climatiques, en précisant leurs rôles et responsabilités spécifiques dans la prise de décision et la mise en œuvre de réponses aux impacts des changements climatiques.

Suite aux impacts importants des ouragans Irma et Maria dans les Caraïbes, certaines OSCs ont commencé à évaluer les dommages causés aux écosystèmes et aux espèces. À Saint-Marten, par exemple, la Sint-Maarten Nature Foundation a évalué les impacts terrestres et marins des récents ouragans afin de comprendre ce qui s'était passé et d'élaborer des stratégies compensatoires. BirdsCaribbean a mené des évaluations semblables sur les populations d'oiseaux à Barbuda, alors que les groupes de Cuba ont évalué l'état des taxons clés. IFAW a évalué les perroquets

endémiques de Dominique en Octobre 2017 et a commencé des efforts de réhabilitation pour eux en Décembre.

Au cours de sa phase initiale d'investissement dans le hotspot des îles des Caraïbes (2010-2016), CEPF a soutenu six initiatives spécifiquement axées sur les changements climatiques. Quatre projets en République Dominicaine et en Jamaïque étaient axés sur les interventions au niveau de sites, alors que deux projets ont résulté à l'intégration des politiques à Grenade, Saint-Vincent et les Grenadines. Bien que l'objectif principal de ces projets soit de renforcer la gestion de ZCBs au niveau du corridor, le soutien du CEPF a à plusieurs reprises facilité l'expérimentation de nouvelles approches dans des contextes nationaux et, dans un cas, de soutenir un "premier" projet caribéen de PSE avec la mise en place de compensation d'émissions de carbone forestières.

En général, il reste encore beaucoup à faire pour aligner les calendriers de la conservation de la biodiversité et des changements climatiques. Il est possible d'utiliser davantage des fonds comme le GCF pour la conservation de la biodiversité. En outre, il est nécessaire de financer des interactions entre les changements climatiques et la conservation de la biodiversité afin de combler les lacunes en matière d'information et de connaissances, de sorte que les interventions puissent être mieux guidées et orientées. En particulier, peu d'études fournissent des informations détaillées sur ce qu'il convient de faire lors de la planification de la conservation dans un contexte de changements climatiques rapides. Il est important d'aller au-delà de la simple utilisation de l'étiquette "adaptation" pour des approches de conservation connues qui sont censées avoir un impact sur "l'adaptation aux changements climatiques", pour comprendre empiriquement quelles actions sont effectivement les plus appropriées. (Watson *et al.*, 2011).

11. EVALUATION DES INVESTISSEMENTS ACTUELS POUR LA CONSERVATION

Un exercice de cartographie des projets en cours et récemment achevés dans les Caraïbes, menés en 2017, a indiqué que le financement de la conservation provient encore largement de sources multilatérales et bilatérale et est souvent versé à travers des projets régionaux. Comme ce fut le cas en 2010, quand CEPF a commencé à opérer pour la première fois dans les îles de Caraïbes. La plupart de ces projets sont principalement mis en œuvre par des organismes internationaux ou régionaux et ont des composantes nationales déterminées par les gouvernements, avec peu de financement direct pour la société civile. Il y a cependant eu un changement important dans le paysage de financement, avec la mise en place Caribbean Biodiversity Fund (CBF) et la création récente des fonds fiduciaires nationaux, bien que la plupart d'entre eux ne soit pas encore pleinement opérationnelle.

Les flux de financement dédiés à la société civile sont moins importants que ceux destinés aux gouvernements et aux agences régionales, mais les fonds nationaux fiduciaires pour la conservation sont de nouveaux mécanismes de financement durable dans les pays du hotspot qui peuvent potentiellement soutenir les activités des OSCs à moyen et à long terme et de le faire de manière stratégique.

11.1 Investissements multilatéraux

FEM demeure l'une des plus importantes sources de financement pour la conservation de la biodiversité dans le hotspot. Les OSCs sont soutenues à travers le Programme de petites subventions (PPS) géré par le PNUD, ainsi que pour des projets multilatéraux comprenant des composantes pour la société civile. L'exercice de cartographie des investissements actifs de conservation de la biodiversité en 2017 a identifié neuf projets financés par le FEM dans le hotspot, d'une valeur totale de 62,6 millions de dollars, incluant les décaissements au titre du programme SGP. À l'exclusion du SGP de FEM, trois étaient axées sur les écosystèmes marins et côtiers, quatre sur les écosystèmes terrestres et une sur les écosystèmes marins, côtiers et terrestres. Entre 2010 et 2017, le programme SGP du FEM a financé 311 projets axés sur la biodiversité ; la plupart des subventions revenait aux projets de 50.000 \$, cela s'avérait trop petit pour les OSCs de plus grande capacité qui veulent accomplir des travaux plus ambitieux et à plus long-terme.

La Banque Interaméricaine de Développement (BID) vise à intégrer son soutien dans des projets relatifs à la biodiversité par le biais d'opérations régulières de prêt et de coopération technique. Au total, 13 projets actifs financés par des subventions ayant des composantes contribuant à améliorer la gestion des aires protégées terrestres et marines ont été identifiés d'un montant total autour de 30,4 millions de dollars. Douze ont été financés par la BID et un a été financé par le Programme de réduction de la pauvreté du Fonds Spécial Japonais administré par la BID. Seuls, trois des 13 projets actifs identifiés sont dirigés par des OSCs.

L'appui de la Banque Mondiale aux gouvernements des Caraïbes s'est principalement focalisé sur le renforcement de la gestion macroéconomique et l'appui aux réformes pour renforcer la croissance. L'appui de la Banque Mondiale à la gestion de l'environnement et des écosystèmes

a été intégré aux prêts et aux dons. Parmi les exemples de soutien sous forme de prêts intégrant la conservation de la biodiversité, on peut citer les initiatives visant à renforcer la résilience aux changements climatiques à Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent et les Grenadines par des mesures qui comprennent des interventions non-structurelles de réduction des risques d'inondations et de glissements de terrain (Banque Mondiale, 2014, 2017f). De même, le soutien sous forme de prêt pour couvrir la vulnérabilité aux catastrophes accordé à Jamaïque a inclus le financement d'évaluations de l'adaptation fondées sur les écosystèmes visant à réduire la vulnérabilité des zones côtières (Banque Mondiale, 2016). L'exercice de cartographie a permis d'identifier quatre subventions en cours ou en attente comportant une composante biodiversité, d'une valeur combinée de 28,6 millions de dollars.

En sa qualité d'agence d'exécution du FEM, la Banque Mondiale est responsable du projet *Caribbean Regional Oceanscape*. Entre 2011 et 2016, elle a mis en œuvre le projet *Sustainable Financing and Management of Eastern Caribbean Marine Ecosystem (projet de financement et de gestion durables de l'écosystème marin des Caraïbes orientales)* qui a appuyé la création du CBF et de fonds fiduciaires pour les aires protégées au niveau national dans chacun des cinq pays de l'OECS, ainsi que dans des aires marines protégées à Antigua-et-Barbuda et Grenade. En 2018, la Banque Mondiale commencera à mettre en œuvre le projet *Resilient Productive Landscapes Project (paysages résilients et productifs)* en Haïti, qui comprend des mesures visant à améliorer la production agricole et les pratiques agricoles favorables à l'amélioration de la gestion des bassins versants et des paysages.

11.2 Investissements bilatéraux

L'exercice de cartographie a identifié huit programmes et projets actifs axés sur la conservation de la biodiversité soutenus par l'UE, d'une valeur totale de 101,9 millions de dollars. La majeure partie du financement de l'UE en faveur de la biodiversité est destinée aux institutions du secteur public. Toutefois, l'UE dispose de programmes spécifiques visant à soutenir la société civile dans le cadre de programmes mondiaux, ainsi que de fonds gérés par le biais des bureaux régionaux et nationaux. Il est largement reconnu que l'UE est l'une des sources de financement les plus importantes pour la société civile des Caraïbes en général, avec un soutien visant à renforcer les capacités de la société civile, la gouvernance participative et les initiatives basées sur les droits, dont les droits environnementaux.

L'UE soutient les pays en voie de développement, les pays et territoires d'outre-mer ainsi que les régions ultrapériphériques des Caraïbes. Des programmes et des mécanismes de financement, comme Europe Aid (Coopération Internationale et Développement), le programme de coopération Interreg V Caraïbes pour la Coopération Territoriale en Europe (ETC) (2014-2020) et le Programme indicatif régional pour les Caraïbes du Fonds Européen de Développement (FED) encouragent la coopération par des projets multinationaux et régionaux, dont certains ont une composante ou un objectif de conservation de la biodiversité.

L'initiative BEST de l'UE (programme volontaire pour la biodiversité et les services écosystémiques dans les territoires d'outre-mer européens) soutient la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des services écosystémiques, y compris des approches écosystémiques de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets dans

les pays et territoires d'outre-mer et dans les régions ultrapériphériques. La programmation dans le cadre du programme BEST 2.0 est guidée par un profil d'écosystème régional et une stratégie d'investissement (Vaslet et Renoux, 2016) qui suivent le modèle du CEPF. Le programme comprend une composante de petites subventions à deux niveaux pour les OSCs, il octroie jusqu'à 50.000 dollars pour les petites subventions rapides et 100.000 dollars pour les petites subventions. Entre 2015 et 2017, 16 projets ont été financés pour un total de 2.300.000 euros (soient 2.454.642 dollars).

L'UE soutient également les initiatives régionales en faveur de la biodiversité par des programmes et projets mondiaux comme l'Alliance Mondiale pour la Lutte Contre les Changements Climatiques (AMCC+) qui met en œuvre le projet *Climate Change Adaptation and Sustainable Land Management in the Caribbean (Adaptation au changement climatique et gestion durable des sols dans les Caraïbes)* dans la sous-région de l'OECO et le programme d'EuropeAid sur la biodiversité marine et la gouvernance forestière (FLEGT/REDD+) qui soutient le projet régional *"Powering Innovations in Civil Society and Enterprises for Sustainability in the Caribbean"* (PISCES) (*Dynamiser les innovations dans la société civile et les entreprises pour un développement durable dans les Caraïbes*) qui vise à renforcer le rôle des OSCs et des petites et microentreprises dans les aires protégées marines. Le projet PISCES est mis en œuvre par un partenariat de sept OSCs caribéennes.

D'autres sources de financement bilatéral pour la conservation de la biodiversité deviennent de plus en plus importantes dans le hotspot. L'Allemagne est responsable d'importants apports bilatéraux au hotspot par l'intermédiaire du GIZ (une agence de développement gérée par le gouvernement) et KfW (la Banque Allemande pour le Développement). Le gouvernement américain, par l'intermédiaire de l'USAID, finance actuellement trois projets de grande envergure (deux régionaux et un national) axés sur la conservation, ainsi qu'une initiative sous-régionale dans les Caraïbes orientales visant à renforcer les capacités de la société civile : le projet *"Local Capacity for Local Solutions"* (*Capacités locales pour des solutions locales*). A travers le US Fish and Wildlife Service's Caribbean program, le gouvernement américain soutient les efforts pour réduire les menaces pesant sur les espèces clés et la région et pour renforcer les capacités des particuliers et des institutions locaux à entreprendre des actions soutenues de conservation de la biodiversité à long terme.

Le gouvernement japonais appuie le partenariat entre le Japon et les Caraïbes sur les changements climatiques mis en œuvre par le PNUD (Dominique, Grenade, Jamaïque, Sainte-Lucie et Saint-Vincent et les Grenadines), ainsi que les états des Caraïbes continentales et Suriname. En outre, les fonds fiduciaires japonais et les ressources provenant du programme Japan Special Fund Poverty Reduction Program (réduction de la pauvreté du Fonds spécial japonais) soutiennent une initiative de gestion communautaire des conques mise en œuvre par la BID aux Bahamas avec un budget de 500.000 dollars.

L'Agence Française de Développement est active en Haïti et en République Dominicaine. Son programme en République Dominicaine comprend un soutien au reboisement de Plan Sierra et à l'initiative de développement communautaire à Cordillera Central. Entre 2001 et 2016, l'AfD a investi 13,3 millions d'euros (soient 14,4 millions de dollars) à Plan Sierra.

11.3 Investissements collectifs

Bien que la majeure partie des fonds alloués à la conservation de la biodiversité dans le hotspot proviennent de sources multilatérales et bilatérales, il existe quelques exemples d'investissements collectifs, financés par plusieurs bailleurs. Hormis CEPF, aucune de ces sources n'est spécifiquement dédiée au financement des OSCs, bien que les OSCs soient parmi les bénéficiaires. Le GCF est actif dans le hotspot, œuvrant pour l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la résilience du secteur de l'eau ; l'un des projets comporte des composantes d'adaptation axées sur les écosystèmes. Toutefois, le secteur de la conservation de la biodiversité du hotspot, contrairement au secteur de l'eau, n'a pas encore poussé de manière concertée pour accéder à un financement pour le climat provenant de sources comme le GCF, bien que le potentiel d'adaptation aux écosystèmes et de renforcement de la résilience au climat soit énorme.

11.4 Financement national dérivé

Les dépenses consacrées à la conservation de la biodiversité par plus de 30 entités gouvernementales dans les Caraïbes ne sont pas facilement disponibles. Il y a quelques chiffres indicatifs des dépenses récurrentes nationales, même si cela varie considérablement entre les pays. À l'instar de la République Dominicaine, les dépenses annuelles déclarées pour les aires protégées s'élevaient à 10,4 millions de dollars, soit moins de la moitié du financement nécessaire pour les scénarios de besoins fondamentaux (22,6 millions de dollars) et de la gestion optimale (28 millions de dollars) (Banque Mondiale, 2012).

Certains gouvernements ont créé des cadres législatifs et politiques permettant aux OSCs de percevoir des redevances d'utilisation auprès de la gestion des zones protégées. Par exemple, dans les îles Vierges britanniques, Jamaïque et Sainte-Lucie, les OSCs responsables de la gestion déléguée peuvent percevoir des droits d'utilisation et les canaliser pour soutenir des efforts de conservation de la biodiversité. Il existe également quelques exemples de gouvernements canalisant le soutien aux OSCs engagées dans la gestion des aires protégées et dans d'autres activités de conservation de la biodiversité par des subventions.

11.5 Financement de sources privées

Les flux philanthropiques privés pour la conservation dans le hotspot font partie des sources de financement de base pour des OSCs de la région. Quarante pourcent des 41 OSCs qui ont participé au sondage de 2017 réalisée dans le cadre de l'exercice de reprofilage ont indiqué avoir reçu un financement de la part de fondations privées internationales au cours des trois dernières années, mais seulement 5 pourcent ont déclaré qu'ils constituent leur principale source de financement. Un peu plus de 30 pourcent des répondants ont indiqué avoir reçu le soutien de bailleurs individuels, qui ont été la principale source de soutien de 5 pourcent des répondants. La principale source de financement identifiée par les OSCs répondantes était les ONGIs. Près de 80 pourcent des répondants ont dit qu'ils avaient reçu un financement de la part d'ONGIs, et un peu plus de 25 pourcent d'entre eux les ont identifiés comme leur principale source de soutien au cours des trois dernières années.

Une source importante de financement philanthropique pour les OSCs des Caraïbes, la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur, complétera son engagement de 10 ans en faveur des efforts de conservation marine et côtière, avec des appels à propositions finaux dans le hotspot à Cuba en 2019. Toutes les subventions seront terminées vers 2020. MacArthur est en train de modifier son approche en matière de subventions vers d'autres priorités ; et le Conservation and Sustainable Development Program (programme de conservation et de développement durable) est en train de disparaître.

Les fondations du secteur privé constituent également une source de soutien pour les OSCs des Caraïbes qui sont actives dans la conservation de la biodiversité dans le hotspot. Quarante pourcent des OSCs interrogées en 2017 ont obtenu un financement de fondations du secteur privé au cours des trois dernières années, tandis que 10 pourcent des répondants ont déclaré qu'elles étaient leur principale source de soutien. Jusqu'à présent, les efforts visant à impliquer le secteur privé national et régional aux efforts de conservation dans toute la région ont connu des succès divers, le plus grand succès ayant été obtenu en République Dominicaine, où par exemple, Bepensa S.A. d C.V., une entreprise mexicaine de boissons qui embouteille des Coca-Cola dans le péninsule de Yucatan et la République Dominicaine, soutient la réhabilitation de bassin versant, en accord avec l'objectif de pérennisation des ressources hydriques de la société Coca-Cola. Bien que plusieurs organisations caribéennes du secteur privé soient actives dans la conservation de la biodiversité, la plupart des activités philanthropiques et des activités de responsabilité sociale des entreprises du secteur privé des Caraïbes dans les pays du hotspot ciblent des problèmes sociaux, tels que les enfants, les jeunes et l'éducation.

11.7 Sources de financement émergentes

Le CBF est un fonds de dotation régional créé en 2012 pour fournir un flux durable de ressources pour la conservation, la protection et le maintien de la biodiversité dans les systèmes nationaux d'aires protégées et dans toute autre zone d'importance biologique dans les Caraïbes. Le CBF fait partie de l'architecture de financement durable qui a été mis en place pour soutenir l'Initiative Défi de la Caraïbe et son objectif "20 sur 20" afin de conserver et gérer efficacement au moins 20 pourcent du milieu marin et côtier d'ici 2020 dans les pays participants. Actuellement, le CBF gère près de 70 millions de dollars à travers un fonds de dotation axé sur la conservation (43 millions de dollars) et un fonds d'amortissement pour soutenir l'adaptation fondée sur les écosystèmes (26,5 millions de dollars) (Caribbean Biodiversity Fund, 2014).

Des fonds fiduciaires nationaux pour la conservation ont été créés dans le hotspot dans le cadre de l'Initiative Défi de la Caraïbe. À l'exception du Fondo MARENA en République Dominicaine qui est un fonds gouvernemental, ces fonds fiduciaires ont été mis en place en tant que personnes morales privées. Une fois que les fonds fiduciaires nationaux pour la conservation seront opérationnels, le CBF y acheminera des fonds chaque année.

12. CRENEAU D'INVESTISSEMENT

Le créneau du CEPF dans le hotspot de la biodiversité des îles des Caraïbes est guidé par la mission du CEPF et est éclairé par l'expérience du premier programme du CEPF et par les conclusions de ce profil d'écosystème. Le créneau a été défini au cours de trois ateliers nationaux, le processus de consultation en ligne pour les Bahamas et les Caraïbes orientales et l'atelier régional final en Jamaïque.

La prochaine phase de l'investissement du CEPF appuiera des actions et des efforts entrepris au cours de la phase initiale qui nécessitent un soutien supplémentaire pour la consolidation. Il soutiendra la reproduction et l'élargissement des modèles de bonnes pratiques, en particulier. Les activités et les résultats des projets soutenus au cours de la phase initiale ont été passés en revue en vue d'identifier les possibilités d'ajouter de la valeur à la "continuité de l'action". L'approche et les actions de la nouvelle phase appliqueront les leçons apprises de la phase initiale.

La nouvelle phase de l'investissement du CEPF vise à : intégrer les valeurs de conservation dans les cadres politiques et juridiques des pays du hotspot, améliorer les dispositifs de gouvernance, élargir les possibilités de financement, en particulier celles provenant de sources locales et constituer un groupe d'intérêt pour la nature, la conservation et les services écosystémiques. Les participants au processus de consultation du profil d'écosystème ont souligné l'importance d'une approche multidimensionnelle de la conservation dans le hotspot qui comprend l'élimination des obstacles institutionnels et structurels à la gestion et à la préservation de l'environnement naturel.

La nouvelle phase de l'investissement du CEPF se concentrera sur des sites prioritaires : des ZCBs ayant des valeurs biologiques les plus élevées, où il existe un groupe d'intérêt de la société civile s'intéressant à la conservation. Au cours de la phase initiale, il y avait des exemples d'octroi de subventions groupées, où des subventions collectives étaient octroyées aux OSCs ayant des capacités complémentaires pour assurer la conservation d'un seul site. CEPF encouragera activement de telles approches pour créer des synergies entre les subventions et accroître les impacts dans les sites et les corridors.

Pour changer par rapport à la phase initiale, la stratégie d'investissement inclut une direction stratégique spécifique pour la conservation d'espèces. Les participants aux consultations ont souligné la nécessité d'initiatives ciblées de conservation d'espèces pour compléter le travail en cours au niveau dans le site. L'examen du financement actuel pour la conservation dans le hotspot indique que plus de fonds sont actuellement affectés aux interventions au niveau du site qu'à la conservation d'espèces.

CEPF vise à utiliser son investissement pour mobiliser des ressources financières et humaines nouvelles et existantes dans le cadre d'une stratégie de durabilité pour le hotspot. Dans la mise en œuvre de la stratégie, CEPF cherche à travailler en partenariat avec les secteurs public et privé pour identifier et optimiser les opportunités de synergies à valeur ajoutée. Un accent particulier sera mis sur la collaboration avec les bailleurs du CEPF et avec d'autres financeurs actifs dans la conservation. CEPF cherchera également à cofinancer et à collaborer avec l'initiative

BEST de l'UE (programme volontaire pour la biodiversité et les services écosystémiques dans les territoires d'outre-mer européens) dans le hotspot.

La biodiversité est inextricablement liée aux écosystèmes et aux services qu'ils rendent au bien-être humain. CEPF reconnaît que la conservation, la réhabilitation et l'utilisation durable de la biodiversité peuvent aider à relever un éventail de défis sociétaux auxquels les Caraïbes sont confrontées, tout en contribuant à la résilience du hotspot face aux changements climatiques. La stratégie d'investissement pour la nouvelle phase est donc alignée non seulement sur les objectifs d'Aichi de la CBD (en particulier les objectifs 1, 2, 5, 9, 11, 12 et 14) mais aussi sur les objectifs de développement durable, l'objectif 15 "protéger, restaurer et promouvoir une utilisation durable des écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification et stopper et inverser la dégradation des sols et stopper la perte de biodiversité" :

- Assurer la conservation, la réhabilitation et l'utilisation durable des écosystèmes terrestres et d'eau douce intérieure et de leurs services, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides (15.1).
- Promouvoir la mise en œuvre d'une gestion durable de tous les types de forêts, mettre fin à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître sensiblement le boisement et le reboisement au niveau mondial (15.2).
- Prendre des mesures urgentes et significatives pour réduire la dégradation des habitats naturels, enrayer la perte de biodiversité et, d'ici 2020, protéger et empêcher l'extinction des espèces menacées (15.5).
- Adopter des mesures visant à empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes et à réduire considérablement leur impact sur les écosystèmes terrestres et aquatiques, ainsi qu'à contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires (15.8).
- Intégrer les valeurs des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale et locale, les processus de développement, les stratégies et les comptes de réduction de la pauvreté (15.9).
- Mobiliser et augmenter de manière significative les ressources financières provenant de toutes les sources pour conserver et utiliser durablement la biodiversité et les écosystèmes (15.a).

La stratégie d'investissement du CEPF soutient également l'objectif 14 pour "conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour un développement durable". Elle aborde explicitement l'objectif 14.2 qui vise à gérer et à protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers afin d'éviter d'importants impacts négatifs.

La saison des ouragans de 2017 dans l'Atlantique a recentré l'attention de tous les secteurs de la société caribéenne sur la vulnérabilité de la région et la nécessité de prendre au sérieux la menace des changements climatiques. Il est possible de tirer parti de cette réceptivité. Il est également impératif de renforcer la résilience aux changements climatiques pour assurer la durabilité de l'investissement. La stratégie d'investissement reconnaît la valeur de l'adaptation fondée sur les écosystèmes qui accroît la résilience et réduit la vulnérabilité des populations et de l'environnement aux changements climatiques. Il appelle explicitement à ce que les changements climatiques soient pris en compte dans les interventions.

Les hommes et les femmes jouent souvent des rôles différents dans la gestion des ressources naturelles. La dépendance des femmes à l'égard des écosystèmes, par exemple, est souvent étroitement liée à l'approvisionnement en eau, en nourriture et en santé au niveau des ménages. Qui plus est, la dégradation des écosystèmes et les changements climatiques affectent différemment les groupes de la société, les groupes défavorisés étant souvent les plus touchés. Conformément à la politique du CEPF en matière d'égalité des sexes, l'équité entre les sexes est un élément essentiel de la manière dont la stratégie d'investissement pour les Caraïbes garantira l'autonomisation de la société civile et la participation et la prise de décision équitables des parties prenantes à tous les niveaux. Le portefeuille sera géré pour s'assurer que l'analyse et les recommandations en matière d'égalité des sexes soient prises en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets ; et à promouvoir les meilleures pratiques pour l'intégration du genre dans les stratégies de conservation partout dans le hotspot. L'équité entre les sexes sera recherchée sous la direction de tous les directeurs stratégiques, et toutes les candidatures seront examinées sous l'angle de l'égalité entre les sexes.

13. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET ORIENTATION DES PROGRAMMES du CEPF

13.1 Établissement de priorités pour les sites, corridors et espèces

Sur les 167 ZCBs identifiées jusqu'à présent dans les pays éligibles au CEPF, la stratégie d'investissement ciblera 33 sites considérés comme les plus prioritaires (Figures 13.1 to 13.6). Vingt-trois de ces sites (70 pourcent) étaient prioritaires pour le soutien du CEPF pendant la phase initiale d'investissement (Tableau 13.1). Les sites prioritaires englobent des écosystèmes terrestres et littoraux et marins. Les 33 sites prioritaires du CEPF couvrent 1,2 million d'hectares dans huit pays ; 91 pourcent de leur superficie, sont partiellement ou totalement protégés. Ensemble, ils représentent les sites présentant les valeurs biologiques les plus élevées qui sont les plus menacés, ceux dont la gestion doit être améliorée de toute urgence et où il est possible de travailler sans obstacles majeurs.

Tableau 13.1 : Sites prioritaires pour l'investissement du CEPF

	Code CEPF	Site	Pays	Surface ZCB (ha)	Aire Protégée (ha)	Pourcentage de ZCBs Protégées	Priorité du CEPF en Phase 1
1.	ATG-5	North East Marine Management Area and Fitches Creek Bay	Antigua-et-Barbuda	11.115	10.885	98	Oui
2.	ATG-6	Redonda	Antigua-et-Barbuda	2.130	0	0	Non
3.	BHS-2	Andros Blue Holes National Park	Les Bahamas	13.479	13.479	100	Non
4.	BHS12	Exuma Cays Land and Sea Park	Les Bahamas	60.223	58.326	97	Non
5.	DMA-1	Morne Diablotin National Park	Dominique	3.347	3.347	100	Non
6.	DOM-4	Monumento Natural Cabo Samaná	République Dominicaine	931	931	100	Non
7.	DOM-13	Parque Nacional Dr. Juan Bautista Pérez Rancier (Valle Nuevo)	République Dominicaine	90915	90.894	100	Oui
8.	DOM-16	Parque Nacional Jaragua	République Dominicaine	156.092	156.089	100	Oui
9.	DOM-18	Parque Nacional Lago Enriquillo e Isla Cabritos	République Dominicaine	40.575	40.575	100	Oui
10.	DOM-20	Parque Nacional Los Haïtises	République Dominicaine	63.408	63.408	100	Oui
11.	DOM-23	Parque Nacional Montaña La Humeadora	République Dominicaine	30646	30.646	100	Oui
12.	DOM-24	Parque Nacional Sierra de Bahoruco	République Dominicaine	109.423	109.423	100	Oui
13.	DOM-32	Refugio de Vida Silvestre Monumento Natural Miguel Domingo Fuerte (Bahoruco Oriental)	République Dominicaine	3.362	3.362	100	Oui
14.	DOM-34	Reserva Científica Ebano Verde	République Dominicaine	2.999	2.999	100	Oui
15.	HTI-1	Aire Protégée de Ressources Naturelles Gérées de Baradères-Cayemites	Haïti	87.920	87.920	100	No

	Code CEPF	Site	Pays	Surface ZCB (ha)	Aire Protégée (ha)	Pourcentage de ZCBs Protégées	Priorité du CEPF en Phase 1
16.	HTI-3	Aire Protégée de Ressources Naturelles Gérées des Trois Baies	Haïti	75.500	75.500	100	Oui
17.	HTI-16	Lac Azuéli – Trou Caiman	Haïti	16.317	147	1	Non
18.	HTI-23	Parc National Naturel de Grand Bois	Haïti	372	372	100	Oui
19.	HTI-24	Parc National Naturel Forêt des Pins-Unité 1	Haïti	6.799	6.799	100	Oui
20.	HTI-25	Parc National Naturel La Visite	Haïti	11.455	11.455	100	Oui
21.	HTI-26	Parc National Naturel Macaya	Haïti	13.486	9.938	74	Oui
22.	JAM-2	Blue and John Crow Mountains Protected National Heritage and surroundings	Jamaïque	60.497	46.782	77	Non
23.	JAM-5	Catadupa	Jamaïque	15.785	1.911	12	Oui
24.	JAM-7	Cockpit Country	Jamaïque	64.139	25.461	40	Oui
25.	JAM-8	Dolphin Head	Jamaïque	5.389	1.043	19	Oui
26.	JAM-13	Litchfield Mountain - Matheson's Run	Jamaïque	16.013	5.611	35	Oui
27.	JAM-20	Peckham Woods	Jamaïque	239	67	28	Oui
28.	JAM-22	Portland Bight Protected Area	Jamaïque	197.957	197.957	100	Oui
29.	LCA-2	Castries and Dennery Waterworks Reserve and Marquis	Sainte-Lucie	7.886	7.886	100	Non
30.	LCA-4	Mandelé Protected Landscape	Sainte-Lucie	2.561	417	16	Oui
31.	LCA-6	Pointe Sables	Sainte-Lucie	2.050	1.504	73	Oui
32.	VCT-1	Chatham Bay, Union Island	St. Vincent et les Grenadines	350	0	0	Non
33.	VCT-3	Cumberland Forest Reserve	St. Vincent et les Grenadines	1.017	1.017	100	Oui
Total d'aires prioritaires de CEPF				1.174.380	1.069.699	91	23 sites

La stratégie d'investissement accorde une attention particulière à trois sites à la Barbade et en Haïti (Tableau 13.2). Ces sites ont été classés par ordre de priorité dans le cadre de la phase initiale d'investissement du CEPF, mais leur statut au titre de la nouvelle norme ZCB est indéterminé en raison du manque de données sur les espèces. La stratégie d'investissement prévoit la compilation des données existantes sur les espèces pour vérifier leur statut de ZCBs confirmées.

Tableau 13.2 : Sites pour lesquels les données sur les considérations spéciales sont insuffisantes

	Site	Pays	Superficie terrestre (ha)	Aire protégée (ha)	Pourcentage de ZCB protégée	Notes
1	Scotland District	Barbade	5.711	104	2	Site actuellement évalué comme une ZCB mais qui doit être redélimité
2	Parc National Naturel des Deux Mamelles	Haïti	2.265	2.265	100	Données insuffisantes pour l'évaluation
3	Parc National Naturel Forêt des Pins-Unité 2	Haïti	14.165	14.165	100	Données insuffisantes pour l'évaluation

Figure 13.1 : Sites prioritaires pour l'investissement du CEPF aux Bahamas

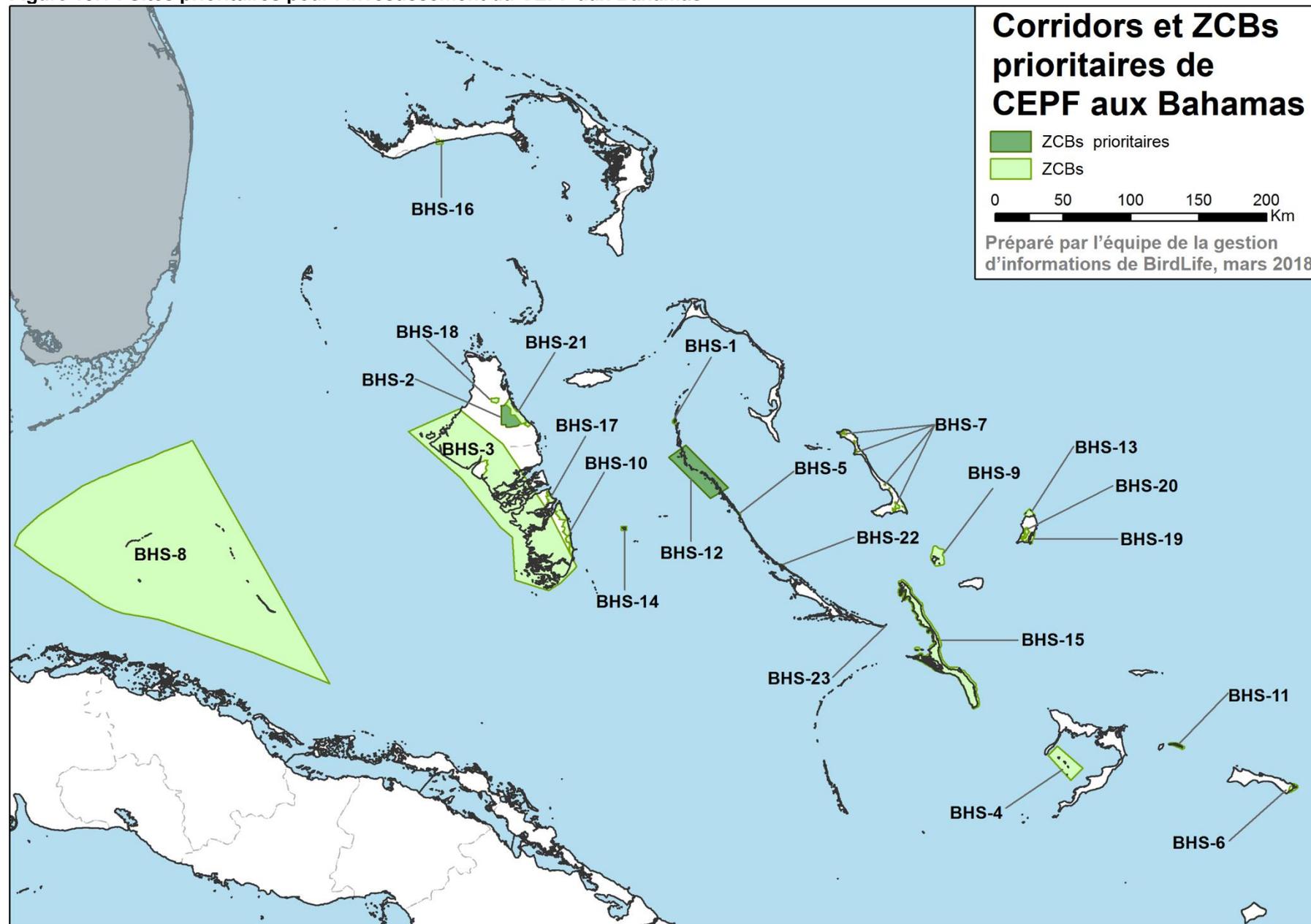


Figure 13.2 : Sites prioritaires pour l'investissement du CEPF en Jamaïque

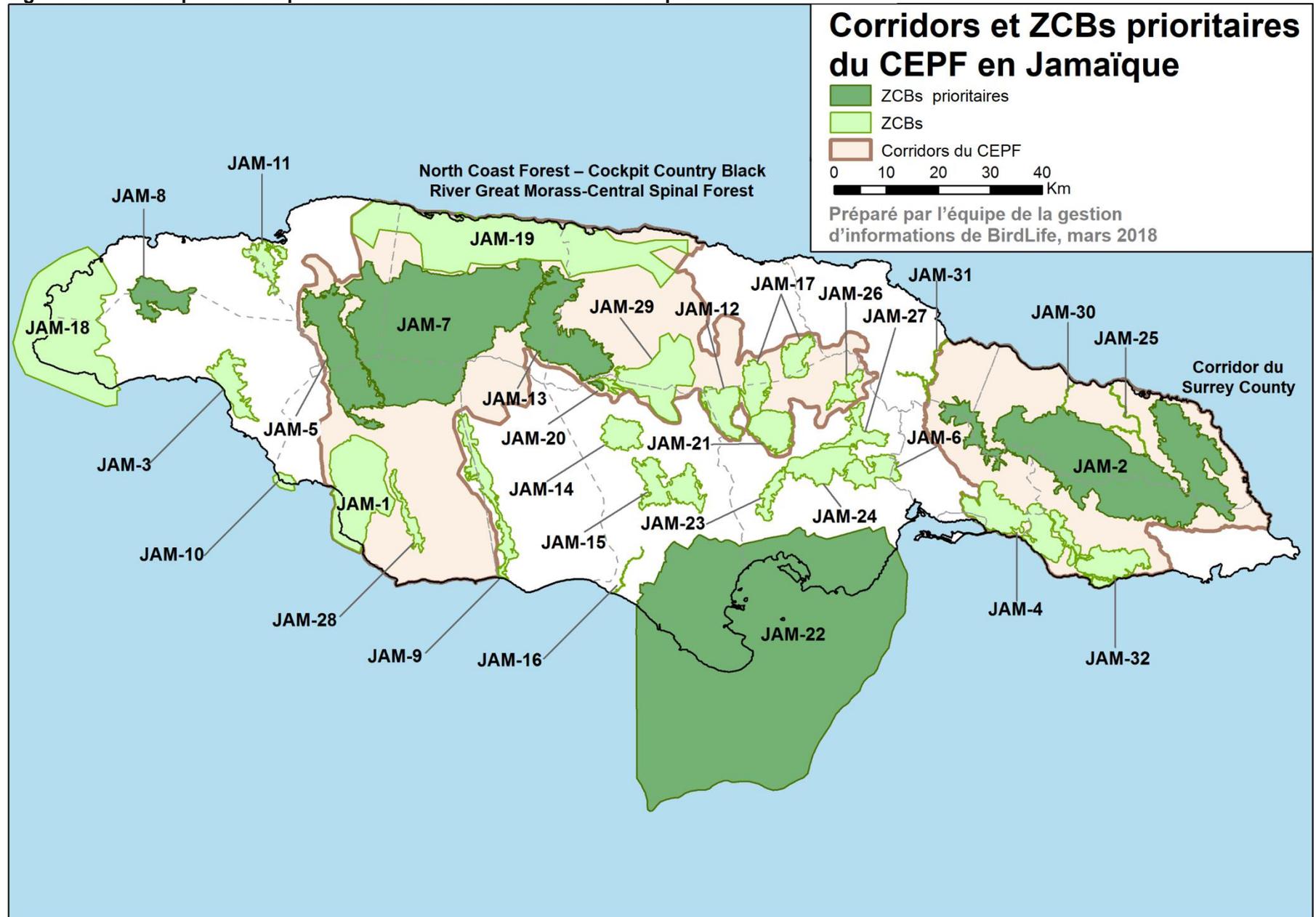


Figure 13.3 : Sites prioritaires pour l'investissement du CEPF à Haïti

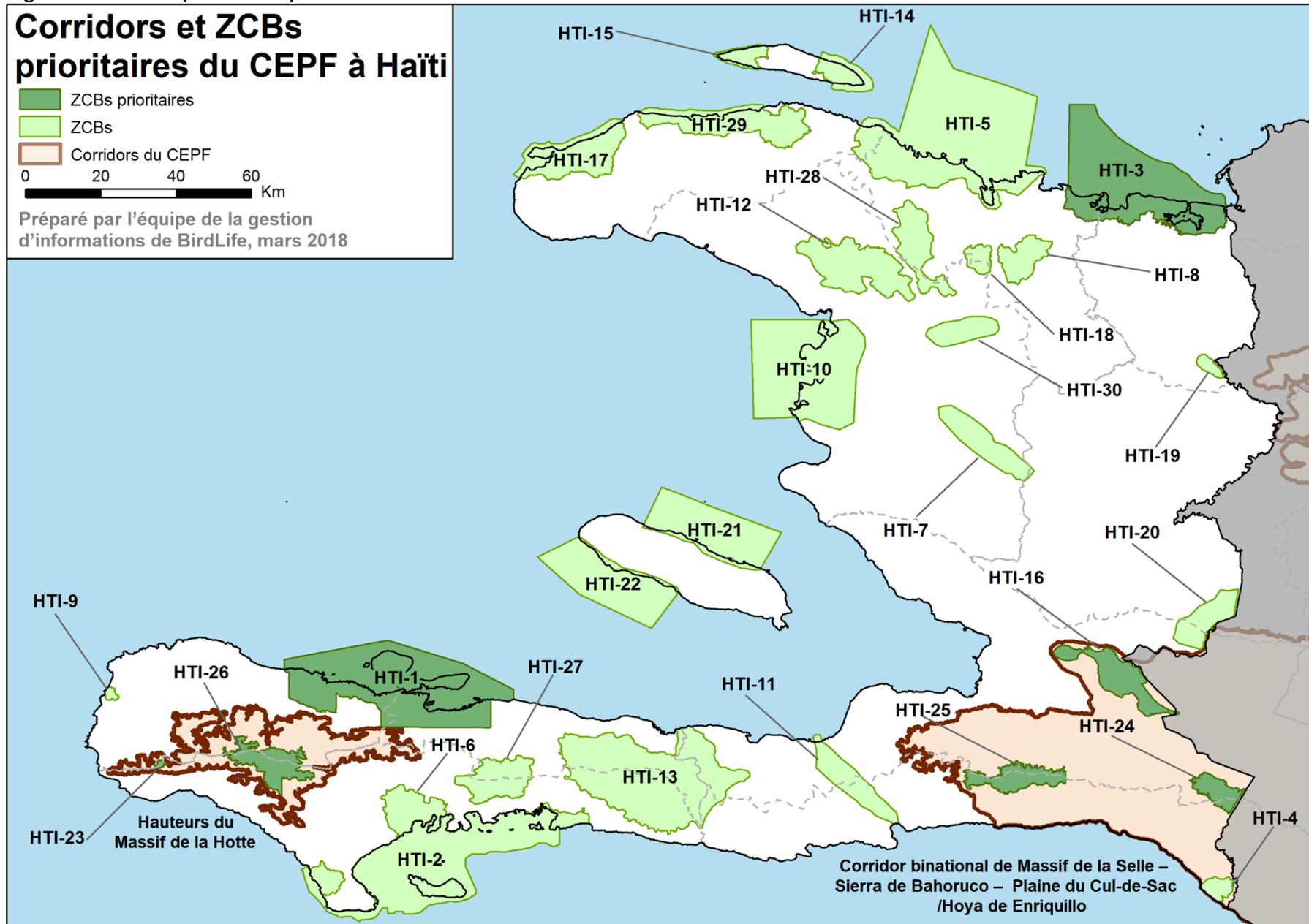


Figure 13.4 : Sites et corridors prioritaires pour l'investissement du CEPF en République Dominicaine

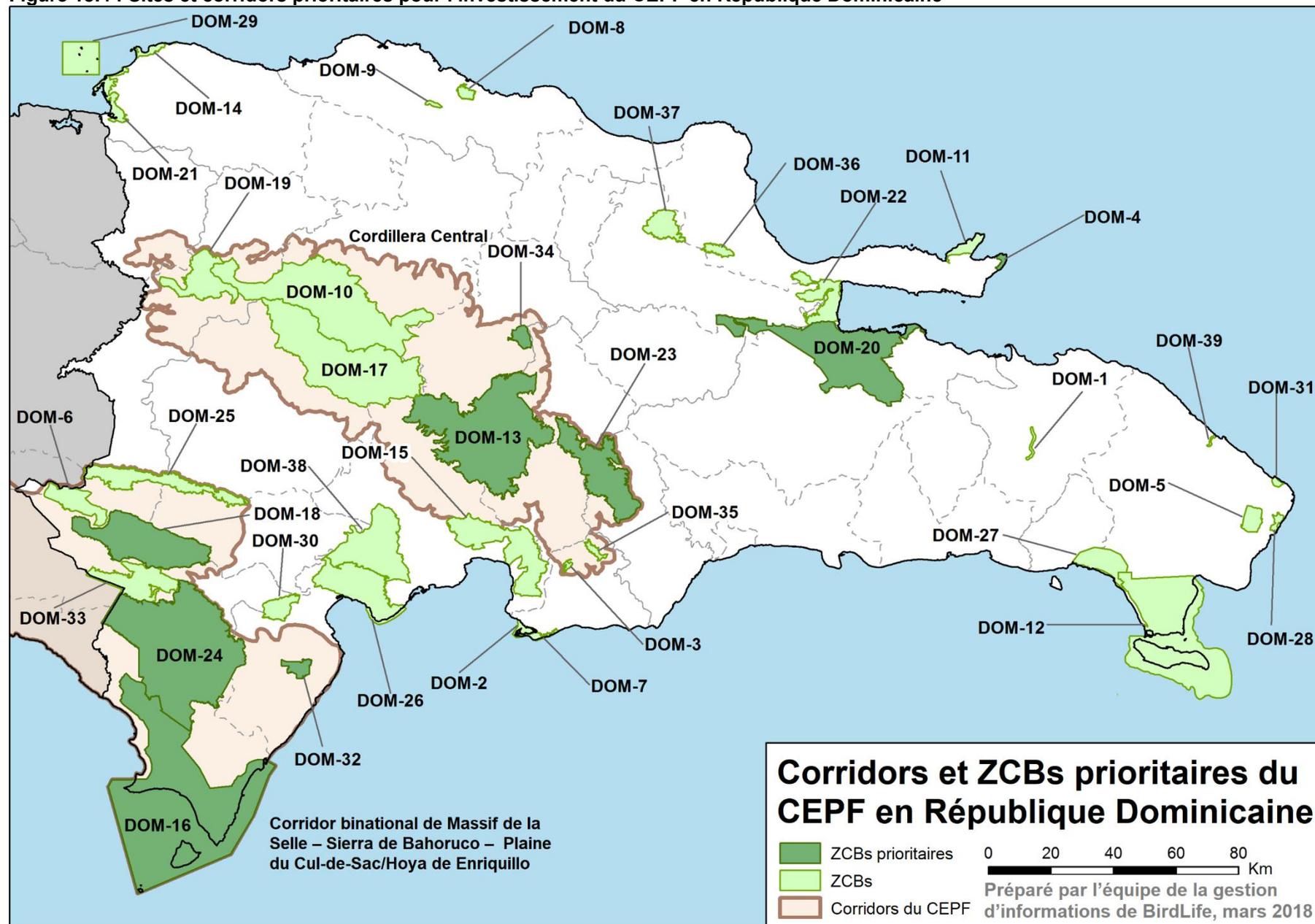


Figure 13.5 : Sites prioritaires pour l'investissement du CEPF à Antigua et Barbuda et Dominique

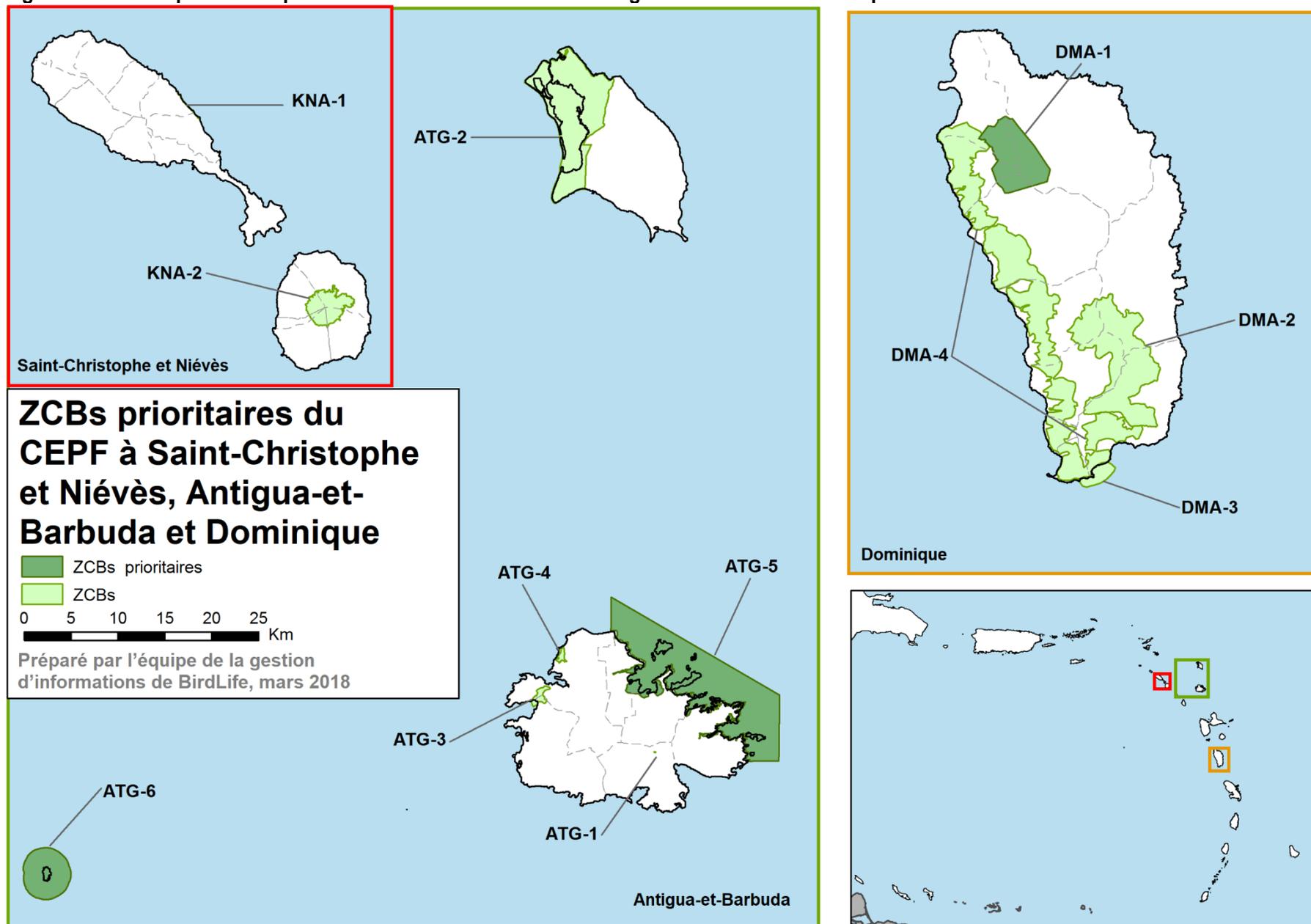
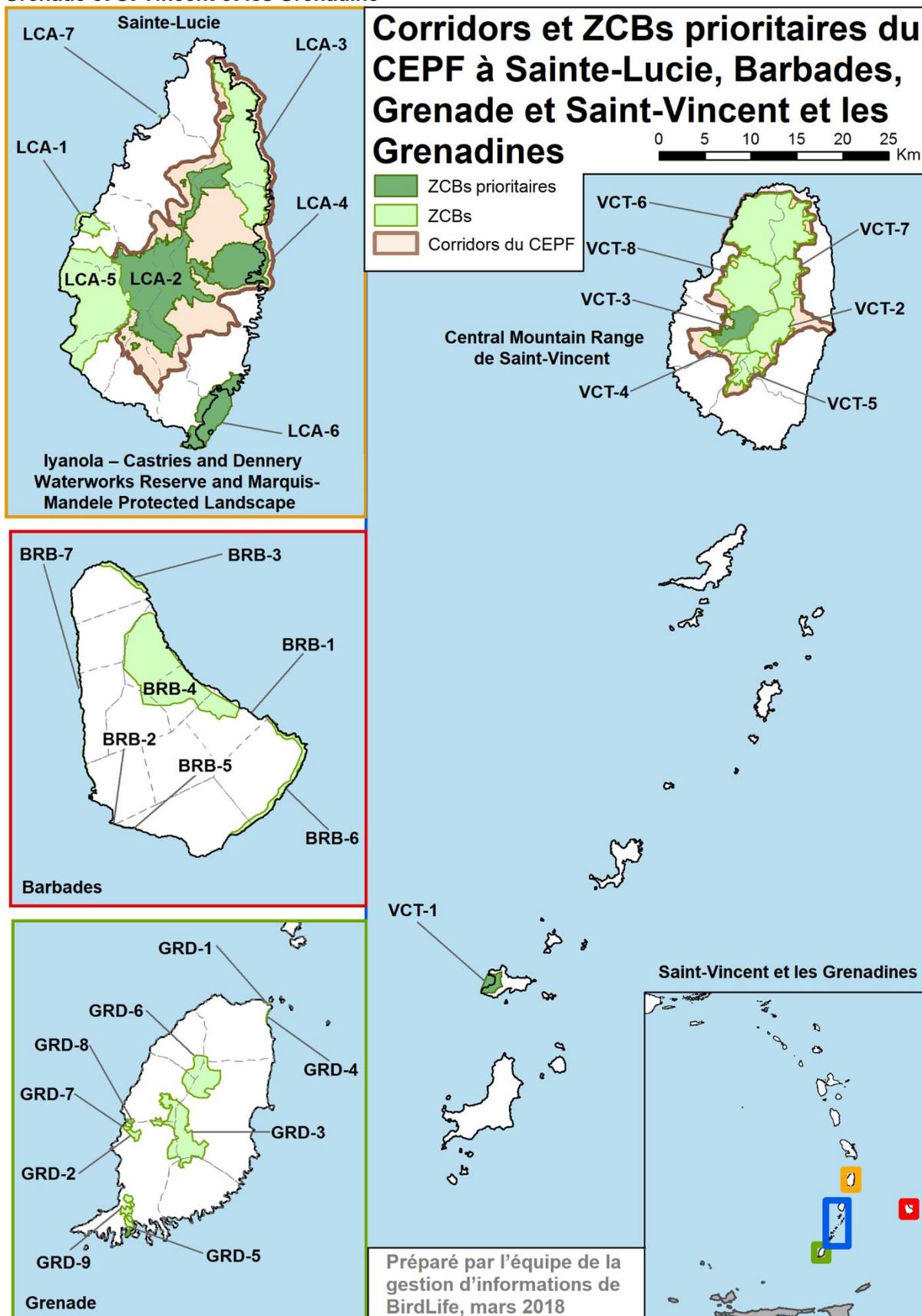


Figure 13.6 : Sites et corridors prioritaires pour l'investissement du CEPF à Sainte-Lucie, Barbade, Grenade et St Vincent et les Grenadine



CEPF soutiendra des mesures de conservation au niveau du paysage dans les sept corridors énumérés dans le Tableau 13.3. Chaque corridor comprend au moins un site prioritaire du CEPF.

Tableau 13.3 : Corridors prioritaires du CEPF dans les îles des Caraïbes

	Nom du corridor	ZCBs		Pays	Superficie (ha)	Priorité de CEPF en Phase 1
		Sites prioritaires de CEPF	Autres ZCBs			
1	Massif de la Selle – Sierra de Bahoruco – Hoya del Enriquillo Basin Binational Corridor	Parc National Naturel Forêt des Pins-Unité 1; Lac Azuei-Trou Caiman; Parc National Naturel La Visite; Parque Nacional Jaragua; Parque Nacional Lago Enriquillo e Isla Cabritos; Parque Nacional Sierra de Bahoruco; Refugio de Vida Silvestre Monumento Natural Miguel Domingo Fuerte (Bahoruco Oriental)	Anse-à-Pitres; Monumento Natural Las Caobas; Parque Nacional Sierra de Neyba; Reserva Biológica Loma Charco Azul	Haïti, République Dominicaine	885.067	Oui (mais étendu géographiquement pour inclure la ZCB du Lac Azuei-Trou Caiman)
2	Cordillera Central	Parque Nacional Montaña La Humeadora; Parque Nacional Parque Nacional Dr. Juan Bautista Pérez (Valle Nuevo) Reserva Científica Ébano Verde	Parque Nacional Armando Bermúdez; Loma Nalga de Maco y Rio Limpio Parque Nacional José del Carmen Ramírez;	République Dominicaine	777.604	Oui
3	Hautes Terres du Massif de la Hotte	Parc National Naturel de Grand Bois; Parc National Naturel Macaya		Haïti	86.100	Non (auparavant faisant partie de la ZCB du Massif de la Hotte)
4	North Coast Forest-Cockpit Country-Black River Great Morass-Central Spinal Forest	Catadupa, Cockpit Country, Litchfield Mountain- Matheson's Run, Peckham Woods	Black River Great Morass; Kellits Camperdown; Mt. Diablo; Point Hill; Santa Cruz Mountains; Stephney John's Vale-Bull Head	Jamaïque	3.700.405	Oui (étendu pour inclure Central Spinal Forest)
5	Surrey County Corridor	Blue and John Crow Mountains Protected National Heritage and surroundings	Bull Bay; Yallahs	Jamaïque	178.196	Non
6	Iyanola - Castries and Dennery Waterworks Reserve and Marquis-Mandele Protected Landscape	Castries and Dennery Waterworks Reserve and Marquis; Mandele Protected Landscape	Iyanola	Sainte-Lucie	31.228	Non
7	St. Vincent Central Mountain Range	Cumberland Forest Reserve	Colonaire Forest Reserve; Dalaway Forest Reserve; Kingstown Forest Reserve; La Soufriere National Park; Mount Pleasant Forest Reserve; Richmond Forest Reserve	Saint-Vincent et les Grenadines	16.711	Oui

L'investissement de CEPF portera aussi sur la conservation des espèces endémiques mondialement menacées d'une seule île, présentes dans au moins un site prioritaire, dans le but d'inverser le déclin des espèces et d'empêcher leur extinction. Les espèces endémiques mondialement menacées d'une seule île présentes à Barbade et Grenade, où aucune ZCB n'a été priorisée pour l'investissement dans le cadre de cette stratégie, seront également éligibles à l'aide. Un total de 138 espèces mondialement menacées (75 animaux et 63 plantes) est priorisé pour le soutien de CEPF dans le cadre de la stratégie d'investissement. La stratégie accorde aussi la priorité aux mesures de conservation stratégiques pour soutenir sept familles de plantes prioritaires avec de hauts niveaux d'endémisme et de menaces à cause de l'utilisation intense par les populations locales.

13.2 Directions stratégiques et priorités d'investissement

La focalisation thématique de la stratégie d'investissement se trouve dans le Tableau 13.4. L'investissement de CEPF concernera 19 priorités d'investissement groupées en six directions stratégiques. Les objectifs et des indications sur les allocations de dépenses pour chaque direction stratégique sont dans le cadre logique, qui suit le Chapitre 14.

Tableau 13.4 : Directions stratégiques et priorités d'investissement du CEPF dans les îles des Caraïbes

Directions stratégiques	Priorités d'investissement du CEPF
1. Améliorer la protection et la gestion de 33 sites prioritaires pour la durabilité à long-terme	<p>1.1 Renforcer la protection juridique des sites prioritaires</p> <p>1.2 Préparer et mettre en œuvre des plans de gestion participative qui appuient la collaboration générale des parties prenantes</p> <p>1.3 Evaluer les impacts des changements climatiques et intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les plans de gestion et leurs réponses à la mise en œuvre pour protéger les fonctions des écosystèmes et renforcer la résilience</p> <p>1.4 Eradiquer, contrôler ou empêcher la propagation de plantes et d'animaux envahissants qui affectent les populations d'espèces menacées à l'échelle mondiale dans des sites prioritaires</p> <p>1.5 Mettre à jour l'analyse ZCB pour combler les lacunes critiques des données de planification de la conservation à Barbade et en Haïti</p>
2. Accroître la connectivité au niveau du paysage et la résilience de l'écosystème dans sept corridors prioritaires	<p>2.1 Préparer et appuyer la mise en œuvre de plans participatifs de gestion d'utilisation des sols et des bassins hydrographiques à l'échelle locale et à l'échelle du corridor pour orienter les efforts futurs de développement et de conservation</p> <p>2.2 Soutenir des moyens d'existence durables dans l'agriculture, la pêche, la sylviculture et le tourisme de nature qui améliorent la résilience des écosystèmes et la connectivité au niveau du paysage et procurent des avantages équitables pour les femmes, afin de maintenir la fonctionnalité des sites prioritaires</p> <p>2.3 Promouvoir l'adoption et l'intensification des meilleures pratiques de conservation dans les entreprises compatibles avec la conservation pour promouvoir la connectivité et les services écosystémiques dans les corridors</p>

Directions stratégiques	Priorités d'investissement du CEPF
3. Sauvegarder les espèces prioritaires en danger critique d'extinction et en danger/en voie de disparition	<p>3.1 Préparer et mettre en œuvre des plans d'action de conservation pour les espèces prioritaires en danger critique d'extinction et en danger/ en voie de disparition</p> <p>3.2 Identifier les impacts climatiques, élaborer et mettre en œuvre des plans de gestion en réponse aux impacts des changements climatiques sur les espèces prioritaires en danger critique d'extinction et en danger/ en voie de disparition</p> <p>3.3 Soutenir les évaluations des familles de plantes hautement prioritaires pour mettre à jour les listes nationales et la Liste rouge de l'UICN et élaborer des plans d'action de conservation</p>
4. Améliorer les conditions favorables à la conservation de la biodiversité dans les pays ayant des sites prioritaires	<p>4.1 Soutenir le rôle des organisations de la société civile dans le dialogue politique et le plaidoyer axé sur les politiques et pratiques gouvernementales ayant un impact sur les sites prioritaires</p> <p>4.2 Intégrer les valeurs de conservation de la biodiversité et de services écosystémiques dans les politiques, projets et plans de développement du gouvernement et du secteur privé, en mettant l'accent sur les principales menaces, telles que le tourisme, l'extraction minière, l'agriculture non durable et le développement d'infrastructure</p> <p>4.3 Etablir et renforcer des mécanismes de financement durables</p> <p>4.4 Renforcer le soutien des parties prenantes et des groupes d'intérêt pour la conservation des sites prioritaires et des espèces prioritaires menacées à l'échelle mondiale par une communication ciblée et la diffusion d'informations</p>
5. Soutenir la société civile caribéenne à préserver la biodiversité en renforçant les capacités institutionnelles locales, nationales et régionales et en encourageant la collaboration des parties prenantes	<p>5.1 Renforcer les connaissances et les compétences techniques des OSCs pour mettre en œuvre des actions pratiques et appliquées de conservation de la biodiversité par une formation à court terme sur des sujets qui feront progresser la mise en œuvre de projets soutenant les priorités du CEPF, sur la base d'une évaluation et d'une stratégie de formation des OSCs</p> <p>5.2 Renforcer la capacité administrative, financière, de collecte de fonds et de gestion de projet des partenaires stratégiques de la société civile du CEPF pour mettre en œuvre les programmes et activités de conservation de la biodiversité</p> <p>5.3 Appuyer l'échange d'informations, le réseautage, le mentorat et la création de coalitions entre les organisations de la société civile aux niveaux local, national et régional</p>
6. Assurer un leadership stratégique et une coordination efficace de l'investissement de CEPF à travers l'équipe de mise en œuvre régionale	6.1 Créer une large groupes d'intérêts de la société civile travaillant au-delà des frontières institutionnelles et politiques pour renforcer la capacité de communication des organisations locales de la société civile à l'appui de leur mission et pour sensibiliser le public à l'importance des résultats de la conservation

14. CADRE LOGIQUE POUR L'INVESTISSEMENT DU CEPF

Objectif global	Objectifs et indicateurs	Moyens de vérification	Importants hypothèses
<p>Soutenir la conservation de la biodiversité dans les hotspots mondiaux en engageant la société civile et en renforçant sa capacité</p>	<p>Biodiversité <u>Objectif</u> : Améliorer le statut de la biodiversité d'importance mondial dans les écosystèmes critiques dans des hotspots</p> <p><u>Indicateurs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'espèces mondialement menacées bénéficiant de mesures de conservation. • Nombre d'hectares de zones clés pour la biodiversité avec gestion améliorée. • Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou agrandies. • Nombre d'hectares de paysages de production avec gestion renforcée de la biodiversité. • Nombre d'aires protégées avec gestion améliorée. <p>Société civile <u>Objectif</u> : Renforcer la capacité de la société civile pour être efficace en tant que gardiens et avocats environnementaux pour la conservation de biodiversité d'importance mondiale.</p> <p><u>Indicateurs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bénéficiaires de subventions du CEPF ayant une capacité organisationnelle améliorée. • Nombre de bénéficiaires de subventions du CEPF ayant une meilleure compréhension des problèmes de genre et s'y engageant pour l'équité. • Nombre de réseaux et partenariats qui ont été créés et/ou renforcés. <p>Bien-être humain : Améliorer le bien-être des populations vivant dans les hotspots et dépendant des écosystèmes critiques s'y trouvant.</p> <p><u>Indicateurs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes recevant une formation structurée. • Nombre de personnes recevant des avantages en nature pécuniaires autre qu'une formation structurée. 	<p>Rapport annuel des impacts globaux</p>	<p>Les principaux facteurs de perte de biodiversité agissent aux niveaux local, national et régional et peuvent être influencés par les interventions de conservation à ces différentes échelles.</p> <p>Les organisations de la société civile sont présentes et disposées à s'engager dans la conservation de la biodiversité, à travailler en s'associant avec des acteurs inconnus d'autres secteurs et d'adopter des approches novatrices.</p> <p>Les capacités des organisations de la société civile peuvent être accrues et traduites en mouvements de conservation locaux plus efficaces.</p> <p>Des subventions à court terme peuvent contribuer de manière significative à surmonter les contraintes de ressources auxquelles sont confrontées les organisations de la société civile.</p> <p>Renforcer la capacité et la crédibilité des organisations locales de la société civile est susceptible d'ouvrir un espace politique à ces organisations car elles seront reconnues comme des conseillers de confiance (au lieu d'être perçues comme des menaces pour les intérêts acquis).</p> <p>Certains acteurs gouvernementaux et privés /</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes recevant des avantages en espèces. • Nombre de projets promouvant des solutions basées sur la nature pour lutter contre les changements climatiques. • Quantité de CO2e séquestrée dans des habitats naturels soutenus par CEPF. <p>Conditions propices à la conservation <u>Objectif</u> : Etablir les conditions nécessaires à la conservation d'une biodiversité d'importance mondiale.</p> <p><u>Indicateurs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de lois, réglementations et politiques avec des dispositions pour la conservation qui ont été promulguées ou amendés. • Nombre de mécanismes de financement durables qui ont octroyés des fonds pour la conservation. • Nombre d'entreprises qui ont adopté des pratiques amies de la biodiversité. 		<p>du monde des affaires sont réceptifs aux modèles de conservation novateurs démontrés par les projets du CEPF et sont incités à les adopter pour une reproduction à plus grande échelle.</p> <p>Les institutions universitaires nationales produisent des diplômés dotés des compétences et de la perspective nécessaires pour relever les défis locaux de la conservation en travaillant avec ou au sein d'organisations de la société civile.</p> <p>La sensibilisation du public local résultant de la participation de ces organisations aux questions de conservation a le potentiel de changer les attitudes et, en fin de compte, les comportements à l'égard de la consommation d'énergie et de ressources naturelles.</p>
Objectif du portefeuille	Cibles / Buts	Moyens de vérification	Importants hypothèses
Engager la société civile dans la conservation de la biodiversité mondialement menacée par des investissements ciblés ayant un impact maximal sur les plus hautes priorités de conservation et de services écosystémiques.	<p>Trente-trois ZCBs couvrant 1.174.380 hectares dont la gestion est renforcée, selon les plans de gestions durables.</p> <p>Au moins 40.000 hectares sur les 2.345.311 hectares dans les paysages de production sont sous gestion améliorée pour la conservation de la biodiversité et les services écosystémiques.</p> <p>Au moins cinq plans, projets ou politiques de développement local intègrent la biodiversité et les services écosystémiques, en mettant l'accent sur le tourisme, l'extraction minière, l'agriculture non durable et le développement d'infrastructures.</p>	<p>Rapport d'avancement provenant des bénéficiaires et de la RIT</p> <p>Rapports annuels d'aperçu du portefeuille ; évaluation à mi-parcours et finale du portefeuille</p> <p>Outil de suivi des aires protégées (SP1 METT).</p> <p>Liste rouge de l'UICN des espèces menacées.</p>	<p>Le portefeuille de subventions du CEPF guidera et coordonnera efficacement les actions de conservation dans le hotspot des îles des Caraïbes.</p> <p>L'intérêt des parties prenantes demeure stable ou augmente en ce qui concerne le travail en partenariat avec les OSCs pour atteindre les résultats de conservation du profil d'écosystème.</p> <p>L'environnement réglementaire et institutionnel pour la conservation, la protection de l'environnement et</p>

			<p>l'engagement de la société civile reste stable ou s'améliore.</p> <p>La stabilité politique facilitera la mise en œuvre d'initiatives de conservation et améliorera l'environnement opérationnel de la société civile.</p> <p>Des investissements d'autres bailleurs appuieront des activités complémentaires qui réduisent les menaces pesant sur les sites et les espèces prioritaires.</p>
--	--	--	--

Résultats intermédiaires	Indicateurs intermédiaires	Moyens de vérification	Importants hypothèses
<p>Résultat 1. Améliorer la protection et la gestion de 33 sites prioritaires pour assurer leur viabilité à long terme.</p> <p>\$4.500.000</p>	<p>Au moins 75 pourcent (678.044 hectares) des 19 aires protégées existantes dans les sites prioritaires, totalisant 904.059 hectares, ont connu, en moyenne, une amélioration de 15 pourcent par rapport à l'outil de suivi de l'efficacité de gestion des aires protégées.</p> <p>Au moins sept (50 pourcent) des 14 ZCBs prioritaires sous-protégées ont obtenu un statut de protection nouveau ou renforcé.</p> <p>Intégration de la résilience aux changements climatiques dans 100 pourcent des plans de gestion élaborés ou mis à jour avec l'appui du CEPF.</p> <p>Au moins 10 arrangements de gestion participative ou collaborative développés ou renforcés.</p> <p>Trois sites pour lesquels les données sont insuffisantes ont été évalués en tant que ZCBs en vertu de la norme mondiale ZCB 2016.</p>	<p>Rapports d'avancement des bénéficiaires et de la RIT</p> <p>Rapports de mission de supervision du Secrétariat du CEPF</p> <p>Outil de suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées (SP1 METT)</p> <p>Déclarations légales officielles ou accords communautaires désignant de nouvelles aires protégées</p> <p>Plans de gestion et rapports sur les activités de gestion</p> <p>Rapports de suivi du bien-être humain</p> <p>Base de données de partenariat mondial de ZCBs</p>	<p>Des agences gouvernementales soutiennent les efforts de la société civile pour conserver les ZCBs et les corridors.</p> <p>Des communautés locales sont suffisamment organisées, ont suffisamment de capacité et sont disposées à participer à ces activités.</p> <p>Des OSCs ont une capacité adéquate et sont intéressés à s'engager dans la conservation et la gestion des ZCBs et des corridors.</p>

<p>Résultat 2. Accroître la connectivité au niveau du paysage et la résilience écosystémique dans sept corridors prioritaires.</p> <p>\$1.000.000</p>	<p>Au moins cinq plans participatifs locaux d'utilisation des sols ou de gestion des bassins versants ont été élaborés ou renforcés pour améliorer les services écosystémiques et la connectivité dans les corridors de conservation.</p> <p>Intégration de la résilience aux changements climatiques dans 100 pourcent des plans à l'échelle du paysage élaborés.</p> <p>Au moins trois entreprises axées sur la conservation se sont développées dans les communautés situées dans les couloirs de conservation prioritaires en mettant l'accent sur le tourisme de nature, la conservation du café et du cacao, et la pêche durable.</p> <p>Trois entreprises et/ou leurs associations ont été influencées pour mieux intégrer la conservation de la biodiversité dans les pratiques, stratégies et politiques commerciales et de production.</p>	<p>Rapports d'étape des bénéficiaires de subventions et de la RIT</p> <p>Rapports de mission de supervision du Secrétariat du CEPF</p> <p>Plans officiels d'utilisation des sols, plans et politiques de développement couvrant les corridors prioritaires.</p> <p>Plans de gestion intégrés</p> <p>Rapports du secteur privé</p>	<p>Les décideurs sont réceptifs et sympathiques à la conservation et au développement durable des ZCBs et des corridors prioritaires.</p> <p>Les entreprises privées des secteurs clés des ressources naturelles apprécient l'intérêt commercial pour de meilleures pratiques environnementales et sociales.</p>
<p>Résultat 3. Sauvegarder des espèces prioritaires en danger critique d'extinction et en danger/ en voie de disparition.</p> <p>\$1.000.000</p>	<p>Plans de conservation élaborés et mis en œuvre pour au moins 20 espèces prioritaires en danger critique d'extinction et en voie de disparition.</p> <p>Au moins cinq plans et programmes de gestion d'espèces ou de groupes d'espèces mis à jour afin d'intégrer les réponses aux changements climatiques.</p> <p>Liste rouge d'UICN mis à jour avec des évaluations d'au moins trois familles de plantes prioritaires</p> <p>Au moins 50 espèces prioritaires du CEPF bénéficient d'actions de conservation à travers des plans de gestion soutenus par CEPF et leur mise en œuvre.</p>	<p>Rapports d'avancement des bénéficiaires de subvention et de la RIT</p> <p>Rapports de mission de supervision du Secrétariat du CEPF</p> <p>Compte des espèces inscrites sur la Liste rouge d'UICN</p> <p>Plans d'actions de conservation</p>	<p>La société civile dispose ou peut se doter de capacités adéquates pour mettre en œuvre la conservation des espèces.</p> <p>Les gouvernements et les bailleurs internationaux demeurent engagés dans la conservation d'espèces et sont en mesure de fournir un soutien financier aux programmes à long terme.</p>

<p>Résultat 4. Améliorer les conditions propices à la conservation de la biodiversité dans les pays ayant des sites prioritaires.</p> <p>\$1.0000.000</p>	<p>Au moins 10 politiques, projets ou plans locaux, nationaux et régionaux intègrent la biodiversité, les changements climatiques et les services écosystémiques dans les secteurs agricole, minier, touristique et du développement des infrastructures.</p> <p>Trois projets de démonstration à petite échelle sur les changements climatiques dans des sites et des corridors prioritaires de conservation ont été planifiés et mis en œuvre pour illustrer les avantages de la conservation de la biodiversité et des services écosystémiques pour l'adaptation et l'atténuation.</p> <p>Au moins deux mécanismes ou programmes de financement durable incluent les sites prioritaires du CEPF dans leur programmation.</p> <p>Trois projets de démonstration du secteur privé ont été planifiés et mis en œuvre en appui à la conservation de la biodiversité.</p> <p>Sensibilisation et soutien accrus aux questions de conservation parmi les parties prenantes dans au moins 10 sites prioritaires.</p>	<p>Rapports d'avancement des bénéficiaires de subvention et de la RIT et de visites de sites</p> <p>Documents de politique nationale et régionale</p> <p>Accords de partenariat public-privé / protocoles d'accords / Contrats</p>	<p>Les environnements politiques locaux, nationaux et régionaux favorisent l'intégration de la biodiversité et du développement et mettent l'accent sur les ZCBs prioritaires.</p> <p>Des décideurs ciblés sont en mesure d'influencer des politiques et des projets choisis.</p> <p>Les capacités sont suffisantes et peuvent être renforcées pour permettre une "information" stratégique et ciblée des décideurs.</p> <p>La législation nationale prévoit ou permet la mise en place de mécanismes de financement durables.</p> <p>Des entreprises privées dans les secteurs clés des ressources naturelles apprécient l'analyse de rentabilisation pour de meilleures pratiques environnementales et sociales.</p> <p>Les OSCs ont une capacité suffisante pour s'engager dans le plaidoyer aux niveaux de la prise de décision national et régional.</p>
---	---	--	---

<p>Résultat 5. Soutenir la société civile caribéenne à conserver la biodiversité en renforçant les capacités institutionnelles locales, nationales et régionales et en encourageant la collaboration des parties prenantes</p> <p>\$1.000.000</p>	<p>Au moins 15 OSCs locales ont amélioré leurs performances en matière d'intégration de la dimension de genre (augmentation d'au moins 10 pourcent).</p> <p>Au moins 20 OSCs locales ont amélioré leur capacité organisationnelle (augmentation d'au moins 10 pourcent).</p> <p>Au moins 20 réseaux et alliances de la société civile permettent des réponses collectives aux menaces prioritaires et émergentes.</p> <p>Deux mécanismes de financement novateurs pour un financement durable de la société civile ont été mis au point.</p>	<p>Rapports d'avancement des bénéficiaires de subvention et de la RIT et visites de sites</p> <p>Rapports de mission de supervision du Secrétariat du CEPF</p> <p>Outil de suivi du CEPF du genre</p> <p>Outil de suivi des capacités organisationnelles de la société civile du CEPF</p>	<p>L'environnement opérationnel de la société civile restera constant ou s'améliorera partout dans le hotspot.</p> <p>Les principales limites des capacités des OSCs peuvent être comblées par l'octroi de subventions.</p> <p>Les acteurs de la société civile sont capables de travailler en collaboration pour répondre aux défis de la conservation.</p>
<p>Résultat 6. Assurer un leadership stratégique et une coordination efficace des investissements du CEPF par le biais d'une équipe régionale de mise en œuvre</p> <p>\$1.500.000</p>	<p>Au moins 50 OSCs, dont au moins 40 organisations locales, participent activement aux mesures de conservation guidées par le profil d'écosystème.</p> <p>Au moins 75 pourcent des OSCs locales recevant des subventions du CEPF ont atteint ou dépassé les attentes en matière de performance programmatique.</p> <p>Au moins 30 OSCs soutenues par CEPF ont obtenu un financement de suivi pour promouvoir la pérennisation de leurs subventions du CEPF.</p> <p>Au moins 2 évaluations participatives sont entreprises ; et les leçons apprises et les meilleures pratiques du hotspot sont documentées.</p>	<p>Rapports d'avancement de la RIT</p> <p>Missions de supervision et de suivi du Secrétariat du CEPF</p> <p>Formulaires d'évaluation a posteriori</p>	<p>Les organisations qualifiées présenteront une demande pour servir de RIT conformément aux termes de référence approuvé et au profil de l'écosystème.</p> <p>L'appel à propositions du CEPF suscitera des propositions appropriées qui feront progresser les objectifs du profil d'écosystème.</p> <p>Les OSCs collaboreront entre elles, avec les organismes gouvernementaux et les acteurs du secteur privé dans le cadre d'un programme de conservation régional coordonné conforme au profil de l'écosystème.</p>
<p>Budget total :</p>	<p>\$10.000.000</p>		

15. DURABILITE

La stratégie d'investissement vise à renforcer la fonctionnalité des écosystèmes et à accroître la résilience grâce aux directions stratégiques 1 et 2. Dans le contexte des Caraïbes, la lutte contre les changements climatiques est un élément essentiel de tout effort visant à promouvoir la conservation de la biodiversité. La nouvelle stratégie pour le hotspot intègre les changements climatiques en tant que thème transversal et elle soutient particulièrement les actions axées sur les changements climatiques par le biais des directions stratégiques 1, 2 et 3.

Le financement du CEPF comble les lacunes dans les domaines où des activités essentielles ne sont pas entreprises pour le moment et complète de soutiens financiers plus importants allant de sources multilatérales et bilatérales aux agences gouvernementales dans la région. La stratégie d'investissement encourage activement la mobilisation de ressources et le cofinancement. L'émergence de fonds fiduciaires pour l'environnement dans les pays éligibles au CEPF à travers le hotspot représente une opportunité importante pour CEPF qui cherche à soutenir des mécanismes de financement novateurs sous la direction stratégique 4. Le Secrétariat du CEPF et RIT chercheront activement à créer des synergies entre la stratégie d'investissement du CEPF et les autres sources de financement dans la région.

En mettant l'accent sur des moyens de subsistances durables, en particulier dans le cadre de la direction stratégique 2, la stratégie d'investissement vise à garantir que les utilisateurs directs des ressources naturelles ou les bénéficiaires en tirent des avantages dans le cadre du processus de conservation. Les éléments de la stratégie qui portent sur la gouvernance des ressources naturelles (Direction stratégique 4) et qui favorisent des approches multipartites intégrées et la coopération entre la société civile, les gouvernements et le secteur privé (directions stratégiques 1, 2 et 4) reflètent une prise de conscience de la nécessité d'ancrer les efforts dans les communautés et appropriés par les parties prenantes. L'inclusion de la question de genre en tant que thème transversal favorise encore davantage l'équité sociale.

La nouvelle phase d'investissement du CEPF dans le hotspot des Caraïbes jouera un rôle majeur dans le renforcement des capacités des ONGs et d'autres OSCs dans la région. Le renforcement de la société civile est au centre de toutes les directions stratégiques, mais il est plus explicite dans la direction stratégique 5. Le programme du CEPF utilisera une approche axée sur la demande pour soutenir les OSCs de la région, afin de renforcer leur capacité technique et organisationnelle.

La contribution de la RIT à pérenniser l'impact global du programme du CEPF englobe la sélection et la gestion des subventions, ainsi que l'établissement de liens entre le programme et les décideurs gouvernementaux et les processus régionaux. Par sa gestion des subventions, la RIT contribuera à la durabilité, en tenant compte de la pertinence de chaque projet potentiel dans le contexte politique et culturel local, ainsi que de son alignement sur les priorités et engagements nationaux au titre des conventions internationales. Grâce à son rôle de réseautage régional, on s'attend à ce que la RIT soit au courant des autres possibilités de financement et des programmes pertinents, et qu'elle soit proactive pour s'assurer que les bénéficiaires de subventions s'impliquent, notamment en partageant des informations sur le programme du CEPF avec les autres bailleurs.

En facilitant l'établissement de liens avec le gouvernement, la RIT aidera les bénéficiaires de subventions à attirer l'attention des décideurs sur les résultats et les leçons tirées de leurs projets, et à démontrer comment ils peuvent contribuer aux programmes gouvernementaux. Lorsque des occasions stratégiques de le faire se présenteront, la RIT appuiera également les bénéficiaires de subventions dans leurs activités de sensibilisation auprès des entités du secteur privé. La RIT contribuera à assurer un financement supplémentaire et continu pour les projets lancés dans le cadre du programme du CEPF, notamment en travaillant avec des partenaires sur des mécanismes de financement novateurs.